

DÉBAT PUBLIC « DEUX PROJETS NUCLÉAIRES DANS L'AUBE ET EN INDRE-ET-LOIRE »

Compte-rendu intégral

Vendredi 5 juin 2026

Forum du débat

SALLE/ADRESSE : Salle des Fêtes, 3 rue des Abattoirs, 10370 Villenauxe-la-Grande

PARTICIPANTS : 66 participants

DÉBUT > FIN : 16h00 à 20h00

Equipe du débat - Commission particulière du débat public (CPDP) :

M. Laurent PAVARD Président CPDP
M. Rémy COUCHON CPDP

Intervenants :

Mme Chantal OUDARD	Maire de Villenauxe-la-Grande
Mme Gwendoline HEBEL	Groupe citoyen
M. Benoit SAVOURAT	Vice-président de la Communauté de
communes du Nogentais	
Mme Valérie SCHWARTZ	DG Business Sud-Champagne
M. Louis ANDERSON	Chargé de mission ADENOA
M. Valery DENIS	Vice-président Troyes Champagne Métropole
M. Jérôme BONNEFOI	Conseiller départemental de l'Aube
Mme Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC	Directrice du débat public pour newcleo
Mme Isabelle DUMANGE	Présidente MEDEF Aube
M. Georges BELL	Pdt de la Chambre Métiers et Artisanat de
l'Aube	
M. Jérôme LELOUARD	Directeur de l'UPREN
M. Sylvain CONVERS	Pdt CCI Troyes et Aube

M. Laurent PAVARD - CPDP

Messieurs, Mesdames, s'il vous plaît...n'hésitez pas à venir à cette première table ronde sur l'aménagement du territoire, qui débutera dans quelques instants.

Peut-être les invités à la première table ronde sur l'aménagement du territoire, en particulier, Monsieur Anderson d'ADENOA, le Business Sud-Champagne, Madame Schwartz, Monsieur Savourat, de la communauté de communes du Nogentais, Monsieur Bonnefoi, conseiller départemental, et Monsieur Denis, pour représenter la métropole Troyes Champagne Métropole, en l'occurrence. Et puis, Madame Verrhiest, bien évidemment....

[Echanges hors micro]

Bonsoir. Si vous pouvez prendre vos places. Je suis Laurent Pavard, président de l'équipe chargé d'animer ce débat, avec mon collègue ce soir, Rémy Couchon, qui va avoir le gros de l'animation. Je vous souhaite la bienvenue. Je voulais souhaiter particulièrement la bienvenue à Madame Oudard, qui est maire de Villenauxe-la-Grande, à qui je donnerai la parole à l'instant pour un mot d'accueil, Madame le maire. Et remercier les élus, monsieur Bonnefoi, conseiller départemental, monsieur Denis, vice-président comme ça a été dit, de Troyes Champagne, communauté d'agglomération, et monsieur le directeur de la Direction départementale des territoires, qui est venu cet après-midi avec nous, et bien évidemment tous les autres présents, les intervenants, les collectivités, etc., qui ont mis des stands et qui sont présents ce soir. Voilà. Madame le maire, à vous.

Mme Chantal OUDARD – Maire de Villenauxe-la-Grande

Merci. Mesdames, Messieurs, c'est avec un grand plaisir que je vous accueille aujourd'hui à Villenauxe-la-Grande, pour ce débat public consacré au projet nucléaire envisagé dans l'Aube. Je remercie chaleureusement la Commission nationale du débat public, les intervenants, les élus, les représentants des associations, des acteurs économiques ainsi que l'ensemble des citoyens présents. Votre participation démontre l'importance de ce sujet pour l'avenir de nos territoires.

Les questions énergétiques sont aujourd'hui au cœur des grands défis de notre pays. Elles touchent à notre souveraineté, à notre développement économique, à la transition écologique, à l'innovation et à l'emploi. Les projets qui nous sont réunis ce soir méritent donc une information complète, transparente et accessible à tous. Le débat public est un temps essentiel de notre démocratie. Il permet à chacun de s'exprimer, de questionner, de proposer et de contribuer à une réflexion collective dans le respect des opinions de chacun. Notre responsabilité commune est de construire un dialogue serein, fondé sur les faits, l'écoute et l'intérêt général. C'est ainsi que nous pourrions éclairer les décisions qui engageront l'avenir de notre territoire et des générations futures. Je vous souhaite des échanges riches, constructifs et respectueux. Je vous remercie. *[Applaudissements]*

M. Laurent PAVARD - CPDP

Merci Madame, merci beaucoup. Avant de passer la parole à mon collègue Rémy, juste quelques mots sur notre programme. Nous avons tenu plusieurs réunions publiques ou en webinaire sur toute une série de sujets relatifs au projet *newcleo*. On en a parlé, il y a eu une réunion de lancement le 9 avril à Nogent. On a tenu une après-midi sur les questions environnementales à Romilly. Cet après-midi, les deux thématiques sont les questions d'aménagements du territoire qui sont très importantes parce qu'une activité, une industrie, envisage de s'installer quelque part. Et puis les conséquences économiques pour le territoire, si le projet se fait.

Nous avons prévu de larges moments d'échanges avec vous, avec la salle. Nous allons demander aux intervenants de s'exprimer sur ces thématiques-là, avant de vous donner la parole pour des échanges. Et nous aurons à la fin un dernier moment d'expression libre où chacun pourra intervenir, donner son avis et

poser des questions sur le projet en essayant de rester sur la thématique de l'après-midi. Voilà. Merci. À toi Rémi.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Merci Laurent. Comme Laurent vous le précisait, nous allons entamer cette première table ronde sur la thématique Aménagement du territoire. Nous enchaînerons par une seconde table ronde, comme il est indiqué, sur les aspects socio-économiques, la formation, l'emploi. Et on terminera, comme effectivement, on vient de vous le dire, sur un échange, un temps libre, expression libre, sur des questions qui vous tiennent à cœur. On va ouvrir cette première table ronde avec l'expression du Groupe citoyen. Gwendoline va nous faire un petit compte rendu du travail du Groupe citoyen qui a travaillé pendant de longues semaines sur cette thématique, en particulier l'aménagement du territoire. À toi, Gwendoline, si tu peux te lever.

Mme Gwendoline HEBEL - Groupe citoyen

Merci beaucoup. Merci. Lors de notre visite sur les lieux, nous avons constaté qu'il fallait un réaménagement de la 2 X 2 voies, que ce soit pendant la phase travaux comme pendant l'exploitation. Sans modification, l'entrée et la sortie semblent bien complexes, voire impossibles. De très gros travaux seront nécessaires, situés d'autant plus à proximité d'habitations. Évidemment, c'est *newcleo* qui doit en prendre la charge puisqu'il s'implante.

Le projet va nécessiter un besoin de logements ou de la rénovation de logements existants au vu du nombre de personnes qui comptent arriver pour les travaux de la réhabilitation du terrain et quand bien même les futurs employés à la fin de sa construction, s'il en vient à être abouti. Le Groupe citoyen s'interroge de la manière dont *newcleo* va gérer les trois tranches de l'usine dans les temps. Les autres services devront suivre, comme les transports en commun, les infrastructures écolières et de santé auront également besoin d'un agrandissement pour le projet d'EPR2 et celui de *newcleo*.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Voilà, ça va. Je te remercie Gwendoline pour cette présentation et cet exposé très succinct de l'aménagement du territoire et la restitution du Groupe citoyen sur cet aspect. On va passer au deuxième temps de cette table ronde qui est dédiée à nos invités. Nous avons cinq invités sur le plateau, avec évidemment madame Verrhiest pour le groupe *newcleo*, pour un temps de partage sur l'expertise que feront nos invités, leurs points de vue, les enjeux liés à l'aménagement du territoire et donc la construction de l'usine de combustible nucléaire MOX, donc sur les communes de Marnay-sur-Seine et Pont-sur-Seine.

On n'a pas défini de déroulement, mais peut-être l'Agence de développement avec monsieur Anderson, qui pourrait ouvrir le bal sur cette thématique.

M. Louis ANDERSON - ADENOA

Il me revient cette lourde tâche.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Oui, je ne l'ai pas précisé, on vous a lancé un *timer* de trois minutes sur l'écran. L'idée, c'est de vous contraindre un peu en temps pour laisser la parole au public pour s'exprimer sur ce point particulier qui est l'aménagement du territoire et le projet de *newcleo*. Merci.

M. Louis ANDERSON - ADENOA

Merci à vous de me donner la parole. Effectivement, je m'appelle Louis Anderson - non pas Loris Anderson. Je suis chargé de développement économique à l'ADENOA, qui est l'Agence de développement économique du Nord-Ouest Aubeois, qui est une volonté des comités de communes locales de se doter d'un outil de développement économique endogène, c'est-à-dire accompagner les entreprises implantées sur le territoire et faire pour eux... les accompagner vers les subventions que peuvent proposer la région Grand Est ou l'État.

De notre côté, l'Agence de développement économique, on a identifié quatre grands enjeux. Le premier, c'est la coordination, parce qu'effectivement, nous savons que d'ici 2030, il va y avoir la VD4 de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine, des *data centers* qui vont arriver sur Romilly, mais aussi l'entreprise *newcleo* qui démarrerait ses travaux. Et par-dessus tout ça, nous savons que le territoire candidate à l'accueil d'EPR2. Nous savons que sur cette zone de 2028-2032, il va y avoir un afflux, finalement, de salariés pour la construction de ces différents chantiers. Et donc, il y a des enjeux par rapport au logement à cela. Sachant qu'au niveau de cette coordination, la préfecture de l'Aube, la sous-préfecture de Nogent-sur-Seine, anticipent, bien sûr, ces impacts.

Le deuxième, c'est celui des infrastructures. Donc *newcleo* et au bord de la départementale 619. Pour ceux qui sont venus jusqu'ici aujourd'hui, si vous êtes passés par Romilly, vous avez pu constater qu'il y a un goulet d'étranglement déjà actuellement, en dehors des projets à venir. Donc, effectivement, c'est un sujet que nous suivons de près.

Le troisième enjeu, c'est celui du logement. Effectivement, suite à une étude de la Direction départementale des territoires, on sait qu'actuellement, il faudrait à peu près construire 130 logements par an hors scénario EPR2. Avec scénario EPR2, on serait à peu près 300 logements par an qu'il faudrait construire pour préparer l'arrivée des salariés sur le territoire. Enfin, on parle d'équipements publics. Il a été mentionné par le Groupe citoyen, les écoles. On sait que cette année, huit classes sont encore fermées dans le Nord-Ouest Aubeois, due à une démographie en berne. Et quelque part, l'arrivée de *newcleo* pourrait permettre de raviver les nouvelles familles et donc permettre aux communes rurales de conserver leurs écoles et donc leur attractivité.

L'agence de développement économique du Nord-Ouest Aubeois, au-delà du projet en tant que tel, on est surtout là pour s'assurer que le projet puisse s'implanter de manière coordonnée et efficace. Merci.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Merci à vous. On va peut-être passer la parole à madame Schwartz pour Business Sud-Champagne, qui est une agence de développement économique, si je ne me trompe pas.

Mme Valérie SCHWARTZ - Business Sud-Champagne

Oui, Valérie et pas Hélène, mais en effet, Directrice générale de Business Sud-Champagne. Donc, Business Sud-Champagne est l'agence de développement économique de l'Aube et du sud de la Haute-Marne, donc on a un périmètre un peu élargi, mais c'est vrai que parmi nos missions, on a l'implantation des entreprises, notamment structurantes. On a travaillé depuis le tout début avec l'équipe *newcleo* sur le choix d'un foncier et donc en lien avec la région Grand Est qui était à l'origine du projet de très longue date.

Pourquoi on a accompagné ce projet ? Évidemment, c'est parce qu'on a assez rapidement considéré que si le projet devait s'implanter en France - et ça, ça ne dépend évidemment pas de nous - mais si *newcleo* devait s'implanter en France, il fallait que ce soit chez nous, puisqu'on avait tous les atouts pour accueillir un tel projet. Et ce n'est pas un projet économique lambda. C'est-à-dire que c'est un projet totalement hors normes pour notre territoire. C'est un des plus gros projets économiques qu'on accueillerait, avec des impacts, justement en termes socio-économiques - ça sera évoqué tout à l'heure - mais aussi en termes d'infrastructures qui vont nécessiter, comme le disait Louis - et je ne vais pas redire ce qu'il a dit, mais il y a des choses qui ne se font pas spontanément. C'est-à-dire que c'est tout un projet de territoire. C'est pour ça qu'il nous est apparu essentiel dès le début d'associer les collectivités, les communes et les communautés de communes, départements, région et aussi les associations patronales à ces enjeux

d'aménagement, puisque ça ne pourra pas se faire de manière séparée et individuelle. Il faut vraiment qu'il y ait une cohérence, une coordination autour de ces énormes enjeux qui vont changer la figure du territoire. On se l'est évidemment imaginé dès le début et on s'est dit : Comment on va accompagner ce projet ? *newcleo* a sa part, évidemment, et va contribuer forcément aussi aux investissements à travers notamment la fiscalité. Mais il y a aussi des actions qu'ils vont pouvoir mener en direct. Mais c'est aussi des sujets qui doivent être absolument pris en main et pilotés par les collectivités. Et donc aussi en lien évidemment avec les populations et en coordination avec les populations.

Louis a évoqué un certain nombre d'impacts sur les infrastructures, notamment... On a pensé évidemment immédiatement au logement, puisque ça va nécessiter de construire des logements et on sait à quel point on est en tension sur ce territoire, mais ça va être considéré comme une opportunité aussi pour faire venir des investisseurs privés sur un marché qui, finalement, va être un marché captif. On a beaucoup de mal aujourd'hui à faire venir des investisseurs privés pour construire des logements. C'est une opportunité à ce niveau, et aussi en matière de mobilité, puisque là, c'est pareil, on est sur un territoire rural où on connaît des difficultés de mobilité, notamment de mobilité douce dans les territoires ruraux. Le fait d'avoir un acteur qui va pouvoir investir aussi sur ces questions de mobilité douce, on peut parler, pourquoi pas, de vélovoie, mais il peut y avoir aussi d'autres sujets de mobilité. À partir du rail, améliorer aussi la mobilité vers Paris ou de Paris vers le Nogentais ou vers le Romillon, parce qu'on va avoir plus de cadencement, plus de trafic, évidemment. Donc, c'est des opportunités aussi pour irriguer davantage le territoire. Et tout ça doit être fait évidemment en coordination avec les collectivités et les populations. Mais je vais en rester là, puisque je vais laisser aussi...

M. Rémy COUCHON - CPDP

Je vous en remercie.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Merci beaucoup. Je vais donc passer la parole à monsieur Savourat, par exemple, Vice-président de la communauté de communes du Nogentais. C'est à vous.

M. Benoit SAVOURAT – Communauté de communes du Nogentais

Merci. Donc, effectivement, Vice-président de la communauté de communes du Nogentais, chargé du développement économique. Donc, *newcleo*, effectivement, sur notre territoire, c'est une chance, une chance pour continuer à ce que cette communauté de communes puisse se développer. Elle s'est essentiellement développée jusqu'alors avec les retombées de la centrale nucléaire de Nogent dans les années 80, avec tout ce qui est sur l'agroalimentaire, avec tous les débouchés de Soufflet, etc.. Et aujourd'hui, ce projet *newcleo*, je dirais que c'est une chance pour notre territoire pour pouvoir se... projeter un peu le développement sur les années futures.

Bien évidemment, il faut mesurer tous les impacts. Notre rôle en tant que communauté de communes, c'est déjà répondre aux attentes de tous les habitants de notre communauté, qui sont les attentes du quotidien, mais aussi préparer l'avenir. On parle effectivement du logement, de la locomotion, mais il y a aussi tout ce qui est formation, tout ce qui est santé. Bref, il y a des sujets extrêmement importants qui doivent être traités. Et comme le soulignait Valérie à l'instant, il y a le projet *newcleo* en tant que tel, mais on est aussi sur les projets EPR2, sans oublier les projets qu'il peut y avoir sur la communauté de communes voisine de Romilly. Et donc, il faut avoir vraiment une vision un peu globale pour envisager un développement futur de manière globale.

En tant que communauté de communes, effectivement, il y a beaucoup d'interrogations de la part des habitants. Dès qu'on parle de nucléaire, ça suscite beaucoup de fantasmes. Il y a des interrogations qui sont légitimes, mais sur lesquelles il faut savoir rassurer, il faut savoir répondre. Et je dirais avec ma casquette, moi, de responsable, c'est aussi voir en cas de, si ça se fait, si ça réussit, il n'y a pas de problème, mais s'il y a des échecs, comment ça se passe ? Le démantèlement, comment ça se passe ? Et c'est un petit peu là-dessus aussi, il faut savoir répondre. Tout ce qui est impact environnemental, on

connaît la réglementation française qui est extrêmement rigoureuse. Et là-dessus, je n'ai pas trop de souci. Si vous avez les autorisations, c'est que vous respectez la réglementation qui est extrêmement... Donc là-dessus, je n'ai pas trop d'inquiétude. Mais bon, j'ai un petit peu... c'est sur la fin du projet ou l'échec en cours de projet, comment ça se gère, que ça ne retombe pas dans les bras de la collectivité. Voilà rapidement ce que je peux dire.

En tout cas, au niveau de la communauté de communes, toutes les communes ne sont pas forcément toutes favorables au projet. En tout cas, il y a certaines interrogations, mais on est plutôt favorables de manière générale à ce projet et ça, vous le savez.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Merci Monsieur Savourat de votre exposé. On va ensuite peut-être enchaîner avec monsieur Bonnefoi, Conseiller départemental de l'arrondissement de Romilly. C'est à vous.

M. Jérôme BONNEFOI – Conseil départemental de l'Aube

Oui, c'est un projet qui est d'envergure, on le sait, mais l'Aube est aussi une terre qui sait accueillir... C'est une terre d'énergie, une terre d'innovation, c'est une terre d'industrie et nous avons l'habitude d'accueillir, non pas ce genre de projets, mais néanmoins d'accueillir des projets qui sortent des sentiers battus. Et c'est une véritable opportunité pour notre département que d'avoir de tels projets, des projets qui se chiffrent à 1,8 milliard environ. Et une véritable opportunité pour les communes qui vont être concernées et impactées. Donc ça concernera toute l'Aube, ça concernera le Nord-ouest Aubeois et ça concernera bien évidemment Marnay et Pont-sur-Seine. On est bien d'accord que cette opportunité, c'est une opportunité sur les emplois qui sont directs, indirects, sur les emplois induits, c'est-à-dire pour les commerces, pour les artisans, pour toutes les prestations de services qui vont être en périphérie de toute cette population de salariés qui va arriver, et également cette population de salariés qui pourra trouver un travail et qui aujourd'hui sont en recherche d'un emploi.

Donc, en parallèle de ça, nous avons la chance d'avoir des structures de formation au niveau départemental, aussi bien des filières de formation, mais également des lycées professionnels. Nous avons aussi - ce qui va d'ailleurs de lycée professionnel jusqu'à l'enseignement supérieur - et toutes ces filières aussi sont en train de s'organiser pour pouvoir former des jeunes dans ces entreprises, dans celle-ci, ou également dans les entreprises des deux EPR2, si l'opportunité se confirme.

Enfin, je dirais que cette opportunité de maintenir la santé - ça a été évoqué par Benoît tout à l'heure - la santé, c'est quelque chose d'essentiel sur notre territoire. Il est fragile aujourd'hui. Nous manquons de médecins dans bien des territoires, nous manquons de spécialistes, mais nous avons la chance d'avoir un hôpital, d'avoir une maternité. Et avec la baisse de démographie, il est important d'avoir des nouvelles structures comme celles qui arrivent pour pouvoir justement maintenir aussi - et on n'y pense pas de prime abord - mais de pouvoir maintenir aussi toute cette pente d'économie et cette pente surtout, d'accueil au public. Nous trouvons que c'est une vraie et véritable opportunité pour le département. Bien sûr, il y aura le problème de mobilité à gérer. Ça, c'est une évidence.

Il y a aussi un paramètre qu'il ne faut pas négliger. La population présente certaines inquiétudes, notamment sur Marnay, sur Pont-sur-Seine, et peut-être aussi en périphérie pour certaines. Je dois dire que c'est tout à fait légitime, mais le département de l'Aube - qui est d'ailleurs propriétaire du site, propriétaire de la terre aujourd'hui, et qui est favorable à sa vente pour que ce projet puisse voir le jour - est aussi très prudent sur tout ce qui est question de sûreté nucléaire, de sécurité des installations, de protection des populations et également de préservation de l'environnement.

Donc oui pour ce projet, bien évidemment, un grand Oui, mais également avec des réponses. On sait aussi qu'il y a des professionnels, et notamment l'Agence de sûreté nucléaire et de radioprotection, qui est là et qui devra contrôler au début et qui devra suivre le chantier et qui devra ensuite faire un suivi permanent avec un plan d'action pour rassurer les populations. Je m'arrêterai là, je n'avais pas vu que j'avais dépassé. Merci.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Merci à vous. Merci beaucoup. Bien, nous allons poursuivre ce tour de table avec monsieur Denis, vice-président de Troyes Champagne Métropole, chargé de l'économie.

M. Valery DENIS - Troyes Champagne Métropole

Merci Monsieur, Mesdames, Messieurs, bonjour. Effectivement, moi, je suis vice-président de Troyes Champagne Métropole et vous allez me demander ce que je fais là, puisque le Nogentais n'est pas dans Troyes Champagne Métropole. Je suis là pour deux raisons. La première, c'est que François Baroin m'a expressément demandé de venir ici pour que je puisse transmettre sa parole de soutien autour de ce projet. C'est quelque chose, je crois, d'important à l'échelle de notre département et de la région Grand Est, mais également parce que bien évidemment, ce projet, il dépasse largement le Nogentais.

Quant à *dézoomer* en passant du Nogentais au département de l'Aube et à l'agglomération troyenne, je vais carrément *dézoomer* pour en arriver à la situation nationale. Notre situation nationale, vous le savez, d'un point de vue économique, d'un point de vue budgétaire, elle n'est pas brillante. Et pourtant, on a devant nous beaucoup de défis. On a des défis, il faut conserver notre modèle social, qui est en déficit. On a un modèle éducatif qui n'est pas brillant, qui mériterait de nombreux investissements. On a également une transition énergétique à assurer. On le sait tous. Et puis, on en a d'autres, mais en plus, récemment, il y en a un autre qui a surgi, c'est celui de la défense. Ça veut dire qu'on a 3 300 milliards de dettes et énormément de défis à relever.

Et pourtant, il y a des pays qui sont situés à proximité de chez nous, qui n'ont pas le même taux d'endettement et qui vont réussir sans doute à relever ces défis. La grosse différence entre notre pays et ces pays qui sont en capacité de relever ces défis, c'est qu'ils n'ont pas été désindustrialisés. La France, elle, a connu un formidable mouvement de désindustrialisation depuis une trentaine, une quarantaine d'années. On avait, comme tous nos voisins européens, 22, 23% de notre PIB. Aujourd'hui, on est à moins de 10%, c'est-à-dire au niveau de la Grèce.

Si on veut relever ces défis, il va falloir qu'il y ait deux choses. Il va falloir qu'il y ait de l'énergie parce qu'avant toute industrialisation, il faut de l'énergie. On a la chance en France d'avoir une filière nucléaire qui est très dynamique, relayée par d'autres industries, il ne s'agit pas de les minorer. En tout cas, on est capable, on a été capable en France après Messmer de produire une énergie de qualité abondante et à un prix très, très raisonnable qui est encore une fois la condition nécessaire à toute réindustrialisation. Et d'autre part, il nous faut des projets industriels, des projets industriels qui sont liés au territoire. Il faut accompagner les entreprises qui se développent. On a l'ancien président de la Chanvrière à cette table ronde, donc on peut saluer ce qui a été fait en ce domaine. Et puis après, il faut des projets exogènes, c'est-à-dire des projets qui nous arrivent sur le territoire.

Le projet qui nous est présenté est formidable parce qu'à la fois, il traite d'énergie, justement, et également, il traite de la dimension industrielle. C'est-à-dire que derrière *newcleo*, il faut imaginer qu'il y a des sous-traitants et tout un tissu industriel qui se reconstitue autour de ce savoir-faire. Pour cette raison, le président de l'agglomération troyenne est très favorable à ce projet. Encore une fois, parce qu'il va profiter largement au Nogentais, mais il profitera également très largement à l'agglomération troyenne et à notre département.

Et en conclusion, je voudrais féliciter la démarche de concertation, de construction d'un débat, parce que moi, je suis intimement persuadé qu'on est toujours plus intelligent quand on réfléchit ensemble. Je crois qu'il y a bien évidemment - et je respecte tout à fait - des gens qui sont opposés parce que c'est à proximité de chez eux, ils ont des craintes. Je crois qu'à travers ce genre d'événement, en rencontrant directement les porteurs de projets, ça peut lever des craintes. Ça permet également de faire des suggestions parce que l'enfer est souvent dans les détails. Et donc, bravo pour cette démarche et j'espère que ce projet, *newcleo*, va aboutir. Et encore trois secondes et j'aurais battu le record de longévité de mon voisin de droite. Ça y est, je suis le recordman avec trois secondes d'avance. Madame, vous pouvez faire mieux.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Je vous rassure, il n'y a pas de pénalité pour dépassement de temps. Merci à vous, Madame, Messieurs, de votre expertise, de votre point de vue. Nous allons donc enchaîner en donnant la parole à madame Verrhiest-Leblanc sur sa vision du projet vis-à-vis de son entreprise, du projet *newcleo*, ses enjeux, ses attentes. Madame Verrhiest, je vous laisse la parole.

Mme Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC - *newcleo*

Merci beaucoup. Merci à tous les intervenants qui m'ont précédé. C'est vrai que j'avais prévu, effectivement, de vous donner la parole de *newcleo* à partir des documents qui ont été élaborés dans le cadre du débat public, notamment le dossier des maîtres d'ouvrage qui a été établi avec notre co-porteur RTE, qu'il faut citer, qui est sans doute ici dans la salle. Mais je préfère faire un pas de côté et repartir des interventions pour rebondir.

Peut-être commencer par quelques mots-clés que j'ai relevés de Valérie Schwartz, qui nous disait tout à l'heure que finalement, on était sur un projet de territoire et effectivement, un projet industriel tel que le projet *newcleo* est avant tout un projet de territoire, un projet d'aménagement. Je rebondirai également sur les propos de Gwendoline Hebel du Groupe citoyen qui nous disait : Il y a plein de composantes qui vont être interrogées - les infrastructures, la mobilité, le logement, les services publics. Oui, c'est vrai, un tel projet va s'accompagner de transformations concrètes et de retombées positives, d'incidences également qu'il va falloir gérer sur les différentes dimensions. On en est conscients, on est déjà au travail.

Et là, je voudrais rebondir sur des mots de Louis Anderson tout à l'heure qui nous disait : Il y a un vrai enjeu dans ce projet industriel comme dans d'autres, de coordination. C'est-à-dire que si on a choisi de pressentir ce site d'implantation aujourd'hui - accompagnés notamment par Valérie Schwartz et le Conseil départemental et bien d'autres - ce n'est pas un hasard. On a ici une volonté de s'engager dans cette transition énergétique indispensable au territoire français en matière de souveraineté, de défense - monsieur Denis le disait tout à l'heure. Et on a déjà un écosystème qui est présent, nucléaire très fort, notamment avec le CNPE de Nogent, qu'on peut mobiliser. Et il y a de nombreux projets. Et c'est vrai que ces questions que le Groupe citoyen a mis en avant, d'interrogation de toutes les dimensions d'aménagement ne peuvent se traiter qu'en faisant une prise de recul - à laquelle monsieur Savourat nous invitait - cette vision globale d'interaction entre les différents projets. On a parlé de la VD4, une visite décennale, effectivement, sur la centrale qui est en cours, de grands projets comme la candidature EPR2 de ces territoires-là. Et je voudrais dire que les réponses à ces questions... tout à l'heure, Gwendoline disait : Il faut que *newcleo* investisse. Bien sûr, *newcleo*, si ce projet aboutit, investira sur les transformations de ce territoire et l'optimisation, notamment, des infrastructures. Vous l'avez évoqué, effectivement, il va falloir gérer les dessertes en amont et en aval du site sur cette RD 619 qui est un axe structurant qui est déjà saturé, on le disait.

Mais ça, ça va se faire en lien avec d'autres projets. Et finalement, par rapport à ces projets qui sont pressentis sur le territoire, si on parle d'EPR2, 10 000 personnes sur l'EPR2, 2 000 personnes phase chantier sur le projet *newcleo* 500 pour la première usine de fabrication de combustibles MOX. On voit qu'on est sur une dimension qui est tout autre, mais que dans le calendrier - monsieur Anderson le disait - peut-être que ce calendrier, et cette imbrication temporelle des projets, va permettre d'impulser des choses avec le projet *newcleo* et ensuite de partir dans le sillon d'autres projets et de répondre globalement aux besoins, aux attentes du territoire en mobilisant les capacités.

J'ai entendu aussi - les enjeux de sûreté nucléaire, d'environnement, la prise en compte des interrogations légitimes de la population, on y est en plein et c'est l'objet du débat public aujourd'hui, et on a la chance d'avoir l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection dans la salle qui interviendra. Nous ne saurions, nous ne pourrions, être autorisés à mettre en service l'installation que si nous garantissons les conditions de sûreté et les règles de sûreté qui sont imposées au niveau national à toutes les installations nucléaires de base, qu'elles soient privées ou publiques.

Donc oui, il y a des défis, il y a des défis nationaux, il y a des défis locaux qui viennent interroger, intercepter et être en synergie avec le projet *newcleo*. Mais ce territoire a toute la capacité et je suis persuadée que si ce projet voit le jour, il y aura des bénéfices en matière de création de logements, de réhabilitation de logements, d'amélioration des infrastructures et bien sûr d'économie. Mais c'est la deuxième table ronde.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Merci Madame Verrhiest. Nous allons passer à un temps important qui est l'échange entre le public et nos invités, et évidemment avec *newcleo*. Ce temps d'échanges devrait se terminer dans une dizaine de minutes, vers 18h00. Ça nous laissera quelques instants pour prendre plusieurs questions. On va vous passer le micro. Il y a quelques règles. Je rappelle ces règles. Vous prenez la parole dès qu'on vous la donne. Vous parlez évidemment dans le micro puisque tout est enregistré. Donc pour la technique, c'est important. On vous demande de vous présenter, de vous lever, de vous présenter succinctement. Si vous avez des fonctions, éventuellement les décliner. Et puis aussi préciser votre lieu de résidence.

On est sur un thème, je le rappelle, Aménagement du territoire. Vous l'avez bien compris. On va commencer par une première question. La parole au public, qui se lance sur une première question de toute nature, mais liée bien sûr à l'aménagement du territoire ? Monsieur, voilà. Merci beaucoup.

M. Denis DESMARES - Participant

Bonsoir à toutes et à tous. Denis Desmares, ancien maire de Pont-sur-Seine. J'étais bien évidemment présent le 9 avril dernier à Nogent pour la réunion d'ouverture du débat public. J'ai d'ailleurs entendu quelques inepties, mais c'est normal dans ce genre de débat. Nous savons tous que les déchets nucléaires sont un véritable fléau pour notre planète et pour les générations futures. D'autre part, il est grand temps de mettre un terme aux énergies fossiles. Nous devons donc rendre hommage et saluer le travail de quelques physiciens, Stefano Bueno, Luciano Cinotti et Elisabeth Rizzotti, les fondateurs de *newcleo*. Ils ont mis au point le système de refroidissement au plomb pour une meilleure sécurité du réacteur.

Ce projet *newcleo* s'inscrit donc dans le but d'une décarbonation très importante pour supprimer les gaz à effet de serre. Ce projet permet également de réduire et valoriser nos déchets nucléaires. Stefano Bueno a dit d'ailleurs : Vous avez tellement de déchets nucléaires en France que vous pouvez produire de l'électricité pendant 6 000 ans. C'est aussi redonner des emplois pour notre bassin de vie, à l'image du CNPE de Nogent, il y a 40 ans. C'est redynamiser la commune, le commerce local et ainsi redonner le sourire à nos commerçants. C'est également la garantie de retombées financières pour ma commune et tout le Nogentais.

De plus, le terrain sur lequel serait implanté ce projet n'a plus d'avenir dans le domaine agricole. C'est donc l'endroit idéal pour cette construction, et avec les événements internationaux actuels, cela favorisera l'indépendance énergétique de la France. Enfin, pour conclure, je comprends que des personnes soient contre une telle installation, mais d'autres ont le droit d'être pour. Je suis pour. Vive *newcleo*.

[Applaudissements]

M. Rémy COUCHON - CPDP

Merci Monsieur le maire. Peut-être des réactions de nos invités, chez *newcleo*, sur le sujet ? Rien à rajouter... Une deuxième question sur cette problématique Aménagement du territoire. Au fond, peut-être ?

M. Pascal HOUPLON - Participant

Bonjour, Pascal Houplon, de l'association Aube durable. On est basé dans l'Aube, à Troyes plus précisément. On a évidemment, vous le savez, une réserve sur ce projet. Quand je dis une réserve, c'est un euphémisme. Et si je me limite à la question de l'aménagement du territoire, ce projet va nécessiter des infrastructures, vous en avez parlé, nombreuses, coûteuses, la création de plusieurs bâtiments sur le site, sur un projet qui, pour l'instant, n'a jamais démontré son caractère opérationnel. Aucune centrale de ce type ne fonctionne dans le monde. Je sais que *newcleo* n'est pas d'accord sur ce terme, mais aucune ne fonctionne, aucune ne produit de l'électricité de manière industrielle et économiquement rentable. Donc, aucune ne fonctionne.

Donc moi, la question, en tout cas, mon commentaire, je l'adresse aux élus, est-ce qu'on ne prend pas un risque de faire des dépenses inutiles dans un contexte économique - comme l'a rappelé monsieur Denis - très tendu ? Risque de dépenses inutiles en termes d'infrastructures, risque de création de friches, risque de création d'infrastructures qui vont s'avérer totalement dispendieuses et inutiles. Voilà.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Bien. Des réactions peut-être ? madame Verrhiest, monsieur Denis ?

Mme Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC - newcleo

Je commence et monsieur Denis me succèdera. Effectivement, merci pour votre réaction. On a déjà eu l'occasion d'échanger sur ce sujet, notamment lors de la réunion de lancement. C'est exposé dans le dossier des maîtres d'ouvrage : des réacteurs refroidis au plomb dans le monde, il en a existé. Il en existe aujourd'hui et il y en a de nombreux en projet quand on parle des réacteurs de quatrième génération, notamment à neutrons rapides refroidis au plomb. Différents pays, la Suède, les États-Unis aujourd'hui, la Russie, la Chine, sont en avance et ont misé - la Belgique également - misent sur ces technologies plomb. Vous avez raison, ce n'est pas la seule technologie qui existe. Historiquement, la France avait investi plutôt sur une technologie sodium. Et dans le cadre de l'appel à Projet *France 2030*, le Gouvernement français a voulu faire appel à diverses technologies, à de l'innovation technologique. Et nous sommes ici en terre d'innovation et je tenais à le souligner. Donc, je me porte en faux sur le fait que du refroidissement au plomb n'a jamais existé sur des réacteurs nucléaires.

Vous avez raison, par contre, il y a deux phases de fonctionnement sur notre réacteur. Une phase qui aujourd'hui, à basse température, pourrait être opérationnelle si on avait toutes les autorisations de création, après toutes les démarches administratives et réglementaires à passer, et qu'il y a une phase de qualification de matériaux pour passer à haute température et à plein rendement. Et sur cette phase-là, je vous rejoins, effectivement, il y a encore des démonstrations à faire, mais c'est en cours, notamment avec un outil unique au niveau mondial qui est notre centre de recherche de Brasimone. Je pense qu'il n'y a pas beaucoup d'acteurs innovants du nucléaire qui ont un tel outil aujourd'hui. Donc, je voulais réagir par rapport à ça. Je ne sais pas si vous voulez compléter.

M. Valery DENIS - Troyes Champagne Métropole

Je vais vous taquiner, Monsieur Houplon. C'est très tentant parce que j'imagine que vous êtes assez favorable à l'énergie éolienne, à l'énergie des panneaux solaires. Je veux dire, à un moment, il y a des gens qui ont innové, il y a des gens qui ont pris des risques. Ils auraient pu se tromper, ça aurait pu ne pas fonctionner. J'imagine d'ailleurs que les premières avaient un rendement très faible et que ça s'est amélioré. Ça, ça s'appelle le progrès technologique, donc il ne faut pas l'accepter d'un côté et le refuser de l'autre.

Moi, je crois qu'on a un grand savoir-faire technologique dans le domaine du nucléaire en France. On en a fondamentalement besoin. Je pense qu'on est d'accord sur le fait qu'il faut une énergie décarbonée. Moi, l'intérêt que j'y trouve en plus, c'est qu'elle n'est pas intermittente. Je pense que quand on a la chance d'avoir une énergie décarbonée et non intermittente, on ne tient pas le Graal, mais enfin, on tient quand même une solution technologique qui est plus qu'appréciable.

Mme Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC - newcleo

Je voulais compléter parce qu'il y avait deux aspects sur la question. Il y avait l'aspect technologique et il y avait le coût, c'était là-dessus que vous voulez réagir, Monsieur Pavard. J'oubliais la partie investissement, Vous l'avez dit, effectivement, ça a été souligné par le Groupe citoyen tout à l'heure avec madame Hebel, il y aura nécessité de renforcer, de durcir, de développer certaines infrastructures, de travailler en profondeur sur l'aménagement, ça a un certain coût. Comme c'est le cas sur des grands projets industriels, notamment portés par EDF, il y a des procédures grands chantiers qui peuvent être mises en place, demandées par les porteurs et d'ailleurs imbriquées les unes dans les autres en synergie. Tout à l'heure,

on parlait de la candidature à des réacteurs de type EPR2 sur le territoire, qui nécessitera ce type de procédure où les porteurs viennent cofinancer effectivement les travaux nécessaires, puisque si on vient durcir des infrastructures, retravailler notamment des routes départementales, bien sûr, c'est pour la nécessité du projet, mais globalement, ça apporte aussi au territoire et à la desserte au quotidien et à la fluidification des flux actuels. Donc, c'est normal qu'il y ait une stratégie de cofinancement. *newcleo* jouera sa part en temps voulu.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Peut-être une réaction ? Puisque l'idée, c'est aussi de faire un « ping-pong verbal » entre le public...

M. Pascal HOUPLON - Participant

[C'est une possibilité (*le ping pong verbal*). On ne va pas s'en priver... Je la prends parce que je l'avais réclamée lors de la première réunion, donc évidemment, je la prends.] Oui, on a un différend sur ce qu'est un réacteur qui fonctionne et qui ne fonctionne pas. Moi, tout à l'heure, avec monsieur Bonnefoi, je lui ai donné l'image du grille-pain. Si vous avez un grille-pain qui ne fait que chauffer votre biscotte, vous n'en êtes pas très satisfait. Vous attendez de votre grille-pain qu'il grille votre pain. Pour l'instant, la technologie et les réacteurs qui ont déjà - si je reprends vos mots - fonctionné, ont fonctionné comme mon grille-pain qui chauffe mon pain, c'est-à-dire n'ont pas donné une satisfaction industrielle et économique.

Pour répondre à monsieur Denis sur son aspect taquin, je lui dirais simplement qu'il y a une urgence de transition écologique et nous, on préfère les solutions pérennes, les solutions qui sont déjà opérationnelles, le solaire que vous avez cité, l'éolien. On a 25 ans pour atteindre la neutralité carbone. Est-ce qu'on met notre argent et nos investissements publics dans les infrastructures ? Je ne reste que sur la thématique de l'aménagement. Est-ce qu'on met notre investissement public au soutien d'une technologie qui n'a jamais fait ses preuves dans les 25 ans qui viennent ? Ou est-ce qu'on soutient des technologies qui sont fonctionnelles, c'est-à-dire le solaire ou l'éolien ? C'est l'enjeu, finalement. Et moi, je suis pragmatique, je suis rationnel, je suis un écologiste pragmatique et rationnel. Je vais là où c'est efficace et là où on peut aller vite.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Merci.

Mme Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC - *newcleo*

On a droit au « ping-pong ». Je vais passer la parole très vite à mon voisin. Bien sûr, les énergies renouvelables sont essentielles - et on a eu l'occasion d'ailleurs d'en discuter, donc on peut revenir sur le sujet - mais la solution, elle n'est jamais unique. En fait, la solution énergétique de la France, c'est un bouquet énergétique dans lequel, bien sûr, les énergies renouvelables trouvent leur place, mais dans lequel le nucléaire a une place fondamentale. On est en pleine relance du nucléaire et compte tenu du contexte international, de cet enjeu de souveraineté industrielle, énergétique et de cette décarbonation qui a été évoquée par l'ancien maire de Pont-sur-Seine. Aujourd'hui, on doit miser sur le nucléaire, et pas uniquement le nucléaire existant qui a sa place avec des réacteurs de grande puissance, mais sur du nouveau nucléaire qui permet de venir résorber, utiliser ces matières valorisables dont on ne fait rien et de limiter ces quantités de déchets, là encore, et leur toxicité qui a été évoquée par le maire de Pont-sur-Seine. Donc, c'est dommage d'opposer des sources d'énergie. C'est la complémentarité qui fera la solution.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Merci Madame Verrhiest. Monsieur Bonnefoi ?

M. Jérôme BONNEFOI – Conseil départemental de l’Aube

Oui, je voudrais vous rassurer concernant les aménagements. Une entreprise, à un moment donné, les entreprises naissent à un moment donné. Quand les projets sont viables, ils naissent. Ensuite, ils se développent. Et puis, un jour, il y a des reprises où la société s'arrête. Mais les aménagements qui ont été faits servent à toute la population qui réside autour de ces aménagements, sur ce bassin de vie, sur le Nord-ouest Aubeois. Et comme ça vous avait été dit tout à l'heure, sur l'ensemble du département de l'Aube, il y aura un nouveau visage au niveau des aménagements et ça permettra aussi de sécuriser certaines infrastructures qui sont aujourd'hui fragilisées. Je le répète - je l'ai dit tout à l'heure, mais ça ne me dérange pas de le répéter - nous sommes dans une démographie, dans une baisse de la population et donc, il est essentiel d'avoir de nouvelles structures qui arrivent pour pouvoir justement maintenir des infrastructures en place. La santé n'a pas de prix. Nous avons un hôpital à Romilly-sur-Seine, il y a des infrastructures sur Nogent, il y a une maternité à conserver, il y a des écoles à maintenir, aujourd'hui, je peux vous dire que les élus qui sont dans cette salle, mais qui sont dans toutes les communes de France et de Navarre, réfléchissent à savoir comment ils vont se débrouiller, comment ils vont créer une attractivité sur leur territoire pour permettre justement un développement et conserver leurs écoles.

Donc, c'est quelque chose de prégnant, d'important. Et les aménagements qui seront faits dans les années futures pour ce projet, pour la centrale nucléaire, pour les projets de Romilly-sur-Seine qui est à quelques kilomètres, ce sont des projets très importants qui doivent être soutenus et les aménagements ne seront pas vains et ils serviront pour la population qui réside sur le territoire.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Monsieur Denis, en complément peut-être ? Après le « Pong », le « Ping ». Puis après, je vous laisserai un nouveau « Pong ».

M. Valery DENIS - Troyes Champagne Métropole

En fait, le débat, il est intéressant parce qu'il y a un vrai choix énergétique dans ce pays aujourd'hui que je pense qu'on n'a pas fait, ou selon moi, sur lequel on s'est trompé. C'est-à-dire... vous souhaitez promouvoir des énergies qui sont intermittentes. C'est ça la grosse difficulté. Ce qu'on a vécu, par exemple, en Allemagne, qui a été le champion du développement du renouvelable, c'est premièrement une très grande dépendance au gaz et ça a tourné à la catastrophe avec la guerre en Ukraine. Également, en termes de production de CO₂, l'Allemagne, c'est six fois la France. Le champion de l'éolien qui est le Danemark, c'est également un champion d'émission de gaz à effet de serre. C'est là où, quelque part, je ne comprends pas.

Tout simplement parce qu'on n'a pas réussi - et il y a beaucoup d'entreprises, de chercheurs qui ont travaillé là-dessus - à stocker l'électricité. Aujourd'hui, on n'y arrive pas. Si demain, on y arrive, pas de problème. Moi, je veux bien des éoliennes - pas trop quand même, parce que ça défigure quand même beaucoup le paysage et je n'aimerais pas habiter à côté d'une éolienne et je préférerais habiter à côté de *newcleo* qu'habiter à côté d'un champ d'éoliens. Donc, le jour où on aura réglé le problème du stockage de l'électricité, je pense que c'est des solutions, effectivement qui seront, je choisis mes mots parce que je m'adresse à vous, mais je vais dire qui seront pertinentes. Aujourd'hui, installer des éoliennes, installer des panneaux solaires, c'est installer des centrales à gaz. C'est ça que ça veut dire aujourd'hui, concrètement. Et aujourd'hui, on demande en France à nos centrales nucléaires de jouer aux centrales à gaz, c'est-à-dire de varier leurs productions. Elles ne sont pas faites pour ça. Vous me direz, peut-être qu'avec des solutions comme *newcleo* sur des plus petits réservoirs, on pourra acquérir en définitive cette capacité à piloter de façon plus fine. Mais là, moi, je n'ai pas les éléments techniques.

En tout cas, si vous êtes un fervent défenseur des éoliennes et des énergies intermittentes, je pense que vous devriez défendre des solutions comme *newcleo*, au contraire. Parce que plutôt que de mettre du gaz, des centrales à gaz, je pense qu'avec des petits réacteurs comme *newcleo*, ça vous permettra en définitive d'avoir ce caractère beaucoup plus pilotable.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Merci. D'autres questions ? Voilà, Monsieur... Si vous voulez prendre le micro dès qu'on vous le donne, vous lever et vous présenter rapidement.

M. Rémi CHAMBARD - Participant

Bonjour à tous. Rémi Chambard. J'habite à côté de Paris, à Gentilly, et je suis membre de l'association Les Voix du Nucléaire. Je voulais vous poser, par rapport à l'aménagement du territoire et son évolution, sa capacité à être faite rapidement, quelques petites questions : Est-ce que vous avez encore des PLU à modifier ? Et si oui, combien et sous quel délai et ça va être fait ? Parce que je vois qu'il y a quand même beaucoup d'organisations à coordonner. Il y a une entreprise, mais il y a cinq niveaux d'organisations départementales, régionales, etc., de communautés de communes à coordonner.

Je voudrais savoir aussi par rapport à tous les aménagements, quelle part vous attendez de *newcleo* ? cette startup qui est vue comme un millionnaire qu'il y aurait de l'argent à dépenser, à mettre de partout pour satisfaire tous les besoins locaux, y compris l'hôpital, la boulangerie et que sais-je encore. J'ai entendu la répétition sur le fait qu'on manquait de médecins, mais *newcleo* ne vient pas pour recruter des médecins et installer des pharmacies, etc.. C'est amener du travail, amener de l'activité. Et il y a aussi toute une participation locale, me semble-t-il. Il y a un investissement de la Région qui est attendu. Combien ? Quelle part ? Comment vous allez fonctionner ?

Au niveau des solutions, oui, nous militons pour le nucléaire dans le mix énergétique, en particulier aussi avec l'hydraulique. C'est important, ça peut être la meilleure solution de stockage pour que l'éolien et le solaire soient utiles en France. Ce ne sont pas des solutions seules, ce sont des outils pour baisser l'impact carbone de solutions fossiles. Mais pour être des solutions, il faut qu'ils aient un stockage et un pilotage. Particulièrement hydraulique, mais batteries, c'est beaucoup plus émetteur de CO₂. Merci.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Sous l'aspect coordination entre les parties prenantes, des éléments de réponse ?

M. Benoit SAVOURAT – Communauté de communes du Nogentais

Oui. En ce qui concerne l'aménagement du territoire, vous savez qu'il y a différents schémas qui se font au niveau régional, départemental. Au niveau régional, la ligne s'est déjà réalisée. A été validé l'année dernière, le SCoT, le schéma regroupant quatre ou cinq communautés de communes de l'Ouest-Aubois. C'est quatre ? Ça, ça a été validé dernièrement. Au niveau de la communauté de communes de Nogent, on est en train de réfléchir au lancement d'un PLUI qui n'existait pas. Aujourd'hui, il y a des PLUI qui ont été faits dans le nouveau Schéma d'orientation et on est en train de lancer le PLUI au niveau de toute la communauté de communes du Nogentais, bien évidemment en fonction des projets qui sont en cours. Je ne sais pas si j'ai répondu clairement, mais ça va se faire effectivement. C'est du délai, mais on espère tenir ces délais pour pouvoir répondre aux attentes pour les implantations futures.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Il y avait une question sur le Plan local d'urbanisme. On va vous passer la parole tout à l'heure, mais il y a juste un complément de réponse. La parcelle sur laquelle vous avez prévu d'installer votre usine a une vocation industrielle, mais il y a une adaptation du PLU à prévoir. Donc, pouvez-vous préciser les choses, Madame Verrhiest ?

Mme Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC - *newcleo*

Effectivement, sur le site pressenti pour l'implantation de l'installation, on est sur deux communes, Pont-sur-Seine et Marnay-sur-Seine, ça a été dit tout à l'heure. Sur la commune de Marnay-sur-Seine, on est sur une zone à vocation naturelle qui ne changera pas de vocation et sur lequel il n'y aura pas de modification du PLU. Sur le PLU de Pont-sur-Seine, ce terrain était à vocation industrielle, mais avec une vocation qui était très précise par rapport au projet - dont on en a évoqué tout à l'heure le nom - du groupe Soufflet, cette installation de bioéthanol qui a été arrêtée en 2008. Il y a une procédure de mise en compatibilité du PLU avec déclaration de projet qui est en cours et qui sera finalisée après le débat et après la décision des porteurs. Donc oui, il y a cette adaptation qui est en cours.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Ça a répondu à vos interrogations ? Une question ici... Sur l'aspect financement ? C'est bon ? Ok. Monsieur.

M. Romain BOUQUET - Participant

Bonjour, Romain Bouquet, responsable du développement territorial pour l'entreprise Locogen. Moi, je me posais principalement la question en termes d'aménagement par rapport au raccordement, en sachant qu'aujourd'hui, il y a quand même beaucoup de postes sources qui sont terriblement saturés. La nouvelle mise en place des tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité avec les zones d'injection sous tirage qui ont été votées par la CRE il n'y a pas si longtemps. Comment est-ce qu'on prévoit justement la mise à l'échelle de notre réseau « filaire », entre guillemets, pour pouvoir faire en sorte qu'il puisse encaisser ces nouvelles capacités de production ? En sachant que si on parle de *newcleo* qui arrive là et de deux EPR qui arrivent dans un temps plus lointain, ça va quand même créer énormément de capacité et ça va réclamer, en tout cas, la création de postes sources et de nouvelles lignes. Parce que j'imagine que les câbles ne seront pas capables d'encaisser la totalité de cette puissance aujourd'hui. Je voulais savoir si aujourd'hui, c'était déjà prévu ou si c'était des choses qui allaient être prévues par la suite ?

M. Rémy COUCHON - CPDP

Oui, peut-être une réponse de *newcleo*, sachant que...

Mme Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC - *newcleo*

Notre co-porteur RTE est-il dans la salle ? C'est dommage... On n'a personne de RTE. Effectivement, sur l'installation *newcleo*, il y a besoin de travaux en matière de raccordement. C'est pour ça qu'on co-porte le projet avec RTE. Les travaux ont été chiffrés, il y aura un poste de transition à créer. Après, sur la dimension EPR2, où on est sur des puissances bien supérieures et une complexité, là, je ne suis pas très légitime pour répondre, mais effectivement, c'est quelque chose qui est regardé de près par les porteurs de projets RTE et qui fera l'objet d'ailleurs d'une concertation et d'une démarche particulière qui s'appelle la concertation Ferracci. Mais là, parler à la place de RTE me semble un peu délicat. Je ne sais pas si Sylvain, tu veux rajouter, non ? Et puis, partie EPR2, je ne sais pas si EDF est dans la salle.

M. Sylvain VERGAERT - *newcleo*

Peut-être préciser la différence entre les besoins de l'usine de MOX et le mini réacteur à Chinon. Il y a une différenciation peut-être en termes de raccordement sur les deux projets. L'un est plutôt consommateur alors que l'autre est producteur...

Mme Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC - *newcleo*

L'autre est producteur avec des enjeux de sécurisation également pour les fonctions support...

M. Sylvain VERGAERT - newcleo

Peut-être préciser pour le public...

Mme Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC - newcleo

Et consommatrice d'électricité et a besoin effectivement d'une puissance qui est moindre.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Rien à rajouter ? Ok. Monsieur, les réponses vous ont convaincu, satisfait ou vous êtes toujours dans l'interrogation ?

Mme Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC - newcleo

Par contre, ce qui serait intéressant, c'est que, pour nos collègues de RTE qui ne sont pas présents et d'EDF par rapport à la partie EPR2, que vous puissiez poster votre question sur la plateforme et que vous obteniez une réponse précise. Ça me semble intéressant.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Effectivement. Vous avez tout loisir de déposer cette question sur le site, où RTE répondra à vos interrogations. Une autre question. Oui, Monsieur.

M. Noël FESSARD - Participant

Bonjour, Noël Fessard, maire d'Esclavolles-Lurey et vice-président de la communauté de communes Sézanne-Sud-Ouest Marnais. Je vois qu'à chaque fois que vous parlez emploi, construction, logement, vous n'incluez pas les communes limitrophes à cette usine. Parce que nous, on a des communes qui sont pratiquement plus près que Romilly - je n'ai rien contre Romilly, mais qui sont plus près que Romilly - et nous aussi, on peut loger des gens. C'est ce qui s'est fait quand la première centrale nucléaire s'est faite. Il y a eu des associations avec les communes limitrophes. Je pense qu'il faudrait... Nous aussi, on a des PLUI en construction, on a des PLUI à revoir. Je pense qu'il faudrait associer aussi les communes qui sont limitrophes à newcleo.

M. Laurent PAVARD - CPDP

C'est une question... Autant pour nous, on a beaucoup parlé de Romilly, etc., les autres orateurs aussi d'ailleurs, mais nous sommes parfaitement conscients, en tant que Commission du débat public, de la proximité du département de Seine-et-Marne et de la Marne du projet d'implantation. Je vais peut-être me tourner vers le directeur des territoires. Je ne sais pas si le préfet a prévu une commission de projet ou un pilotage du projet, mais évidemment, je pense que les territoires avoisinants seront certainement associés. En tout cas, ce que je sais, c'est que les deux sous-préfets, c'est en Seine-et-Marne, le sous-préfet de Provins et la sous-préfète de Nogent se parlent. Alors après, je pense qu'effectivement, que ça existe avec le territoire marnais également.

M. Jean-Christophe CHOLLEY – DDT de l'Aube

Donc, je vais répondre et je laisserai madame la sous-préfète qui est présente également compléter si besoin. Bien évidemment, les services de l'État se parlent, de la même façon que les collectivités se parlent entre elles... Oui, excusez-moi, c'est parce qu'il avait donné... Jean-Christophe Cholley, Directeur de la Direction départementale des territoires de l'Aube. Bien évidemment, les services de l'État se parlent, et ce, en mépris des frontières administratives. Madame la sous-préfète de Nogent est en lien avec ses homologues des territoires alentour. Mais j'aurais tendance à dire, un point qui a été cité, qui est important, c'est aussi, là vous avez parlé d'aménagement du territoire, vous avez parlé de préparation des territoires à de l'aménagement. Les termes SCoT, donc Schéma de cohérence d'orientation territoriale, les termes de documents d'urbanisme ont été cités. C'est vraiment au niveau des collectivités et à cette échelle macro. L'État doit être là pour bien faire le « porter à connaissance » et mettre en synergie les acteurs locaux. Mais en termes d'aménagement du territoire, il y a une implication forte - et la présence des élus à cette table ronde en atteste - de la mobilisation des collectivités pour justement préparer l'arrivée d'un tel équipement ou de façon plus générale, de l'ensemble des équipements. C'est vraiment le cœur de métier des collectivités et les services de l'État sont là pour accompagner cela.

M. Benoit SAVOURAT – Communauté de communes du Nogentais

Et si je peux rajouter quelque chose. Sachez que dans le territoire d'industrie où se retrouvent les collectivités territoriales de Nogent-sur-Seine, Romilly-sur-Seine, Marigny-le-Châtel, Arcis, et Sézanne, et Mery - pardon, ce n'est pas Arcis, c'est Méry - ont abordé tous ces sujets-là. Donc c'est le territoire d'industrie qui regroupe les collectivités territoriales.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Attendez, Monsieur... Oui, Que ça soit audible... On n'a pas saisi votre remarque, votre réaction. Attendez, on vous passe le micro, Monsieur. Et ça ira très bien.

M. Noël FESSARD - Participant

Oui, parce que jusqu'alors, on parle toujours du Nord-ouest Aubeois, mais on ne parle pas des limitrophes. Nous, on a des communes qui sont à côté de Marnay, à côté de Pont, et donc on ne parle jamais de ces communes.

M. Jérôme BONNEFOI – Conseil départemental de l'Aube

Si je peux me permettre, je souhaiterais répondre. Bien évidemment, tu seras associé et tu es associé d'ores et déjà au projet, puisque ce projet d'envergure, aussi bien *newcleo* que sur les *EPR2*, ça dépasse largement, et on l'a dit, ça dépasse largement le Nord-Ouest Aubeois, c'est sur l'échelle du département de l'Aube. Donc forcément, c'est à l'échelle aussi du Sud Marnais, du sud de Seine-et-Marne et du sud de l'Yonne... Enfin, du nord de l'Yonne... Donc, évidemment, vous êtes concernés et je dirais que les porteurs de projets qui sentent - et les porteurs de projets privés - qui sentent le projet venir, doivent anticiper justement ces besoins. Et les problématiques d'habitat et de logement privé, c'est quelque chose qui n'existe pas que dans l'Aube. Ça existe bien évidemment aussi dans la Marne. Il faut savoir qu'historiquement, Esclavolles, c'est quand même le bassin de vie de Romilly, au-delà des limites géographiques. C'est vraiment au quotidien que l'on va aussi bien à Esclavolles qu'à Conflans.

M. Louis ANDERSON - ADENOA

Le bassin de vie est tout à fait sur Romilly.

M. Jérôme BONNEFOI – Conseil départemental de l'Aube

Voilà. Et d'ailleurs, on partage même certains projets ensemble, donc il n'y a aucun problème là-dessus. On parle naturellement du Nord-ouest Aubeois et de l'Aube, parce que le projet se situe dans l'Aube. Nous sommes des élus de l'Aube, donc on défend aussi notre territoire et très largement. Mais bien évidemment, ce projet et les quelques projets qu'on a évoqués tout à l'heure dépassent largement le Nord-ouest Aubeois et c'est avec évidemment une concertation globale – et je salue madame la sous-préfète, je ne la vois pas, mais je salue madame la sous-préfète. Je la vois là-bas, d'accord - qui dépasse largement cela. Et les élus, les autorités de sous-préfecture et de préfecture, bien évidemment, travaillent de concert sur tous ces territoires, évidemment.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Merci. Monsieur Anderson, s'il vous plaît, un complément.

M. Louis ANDERSON - ADENOA

Oui, tout à fait. Effectivement, nous parlons beaucoup de Nord-Ouest Aubeois, mais sachez que je suis aussi chef de projet de territoire d'industrie Ouest-Champenois, parce que justement, nous élargissons le périmètre et à travers cette dénomination géographique Ouest-Champenois, nous intégrons la communauté de communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais, avec laquelle nous travaillons de manière très étroite. Nous allons d'ailleurs vous présenter en bureau communautaire début juillet l'impact de ces grands projets de territoire. Nous travaillons avec vous et nous partageons ces informations-là avec vous aussi.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Merci. Madame Verrhiest, s'il vous plaît.

Mme Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC - newcleo

C'était juste pour effectivement rebondir sur les propos de Monsieur qui sont très importants. C'est vrai qu'on a beaucoup focalisé quand même à une échelle infra, mais si on prend le CNPE de Nogent, qui est quand même le site pionnier du territoire, sa zone d'influence, je crois que c'est près de 80 communes, 76 exactement. Donc, on voit que ça dépasse largement les deux communes qu'on cite beaucoup ou le territoire du Nogentais, donc c'est important. Et pour prolonger les propos du directeur de la Direction départementale des territoires, monsieur le préfet de l'Aube a mis en place un comité de pilotage interacteurs, et inter-projets d'ailleurs, pour ces enjeux de synergie inter-projets industriels. Mais il y a également l'échelle régionale et le préfet de région qui suit ce projet. Il y a eu des premières réunions du comité de pilotage sous l'égide du préfet. Le premier cercle sera sans doute élargi si le projet venait à être confirmé, et du fait des composantes territoriales qui dépassent effectivement largement les échelles qu'on a citées ici. Et donc, ça associera d'autres départements voisins, bien sûr.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Merci à vous. On va prendre une dernière question. Une dernière question avec monsieur Lemetais. Vous vous présentez rapidement et puis...

M. Éric LEMETAIS - Participant

Bonjour, Éric Lemetais, un dirigeant fédéral FNME, travailleur du MOX, puisque moi, je travaille sur Melox, dans le Gard - ou j'ai travaillé parce que je n'y suis plus beaucoup. J'ai deux questions : Est-ce que vous avez le design définitif de vos usines ? Parce qu'on a vu des beaux schémas. Est-ce que vous avez le design par rapport aux recommandations du HFDS, parce que c'est du plutonium. Donc, le plutonium, ce n'est pas une usine normale, il y a des sécurités. La Hague, l'usine, elle est entourée par un mur de 6

mètres. Il y a un impact. La Hague, l'usine, il n'y a pas une route au-dessus de l'usine, ce qu'il y a chez vous. Ça, c'est peut-être le HFDS qui pourra répondre.

Et en termes de matière, quand je vous entends parler de déchets, donc les déchets nucléaires, les combustibles, ce n'est pas des déchets nucléaires tant qu'ils n'ont pas été enfouis. Par contre, actuellement, ce que vous n'avez pas à newcleo, c'est du plutonium en poudre. La capacité de retraitement de plutonium, elle n'existe quasiment pas en France. Il n'y a qu'Orano qui l'a et elle ne sert quasiment qu'à Melox. Comment est-ce que vous allez pouvoir faire tourner une usine qui va vous demander 10 tonnes minimum pour alimenter 20 réacteurs en sachant qu'il n'y a pas de plutonium sur le marché ? Vous allez en consommer beaucoup plus puisque tous les six ans, vous aurez renouvelé tout votre réacteur, donc 600 kilos, ça fait 150 par an. C'est mes interrogations.

Moi, je compare ça un peu à quelqu'un qui veut faire une usine de tablettes de chocolat et à qui on livre des cabosses de chocolat et qui n'a pas le système intermédiaire. Pour moi, vous n'avez absolument pas la capacité de faire du MOX tant qu'il n'y aura pas des usines de retraitement. La prochaine usine de retraitement qui appartiendra à Orano, c'est 2055. Économiquement, comment vous vivez jusqu'en 2055 ?

M. Rémy COUCHON - CPDP

On s'éloigne tout de même de l'aménagement du territoire, en l'occurrence. Je vous propose de répondre à cette question dans la troisième session ou alors le faire d'une manière très courte.

Mme Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC - newcleo

Non, on répondra dans la troisième session. Je crois qu'on a déjà beaucoup répondu à cette question et je vous invite à regarder sur la plateforme. Monsieur... je vous invite à regarder sur la plateforme et vous avez d'ailleurs une fiche thématique. C'est vrai qu'elle a été publiée il y a quelques jours. On a souhaité, pour répondre aux attentes du public et par rapport aux questions qui étaient posées et pour lesquelles les sujets étaient jugés comme insuffisamment détaillés dans le dossier des maîtres d'ouvrage, vous avez 12 fiches thématiques, dont une sur l'accès à la matière qui a été publiée sur la plateforme du débat public. Donc, je vous invite à regarder. On reviendra sur cette question qui déborde les sujets d'aménagement.

Sur le design de l'installation, vous le savez. Vous êtes en plus acteur et employé d'une INB, Melox, qui ressemble à celle qu'on fait avec des adaptations, bien sûr, et des optimisations de sûreté qu'on apporte du fait du retour d'expérience de cette installation et d'autres. On est au moment du débat public, donc on est en amont. Effectivement, on a un premier design de l'installation qui est en cours d'optimisation. Le dossier d'option de sûreté a été instruit. On attend dans quelques jours, après l'avis technique publié par l'ASNR, l'avis définitif de l'Autorité. Donc, vous savez parfaitement à quel niveau on en est des déroulés. Sur le design détaillé, je ne sais pas si Aude, qui représente la direction de projet, veut compléter mes propos, mais on s'inspire bien sûr des installations qui ont existé en France, qui existent encore en France et qui existent à l'étranger. Les conditions de sécurité sont examinées. Je crois que Rémy Vannier pourra compléter également sur cet aspect-là.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Oui. Donc, Monsieur Lemetais, on garde votre question pour la troisième session et on y répondra. Vous rebondirez si... Notamment l'accès au plutonium, mais on s'éloigne aussi de l'aménagement du territoire. On a aussi beaucoup de choses à dire et à parler sur les aspects socio-éco, la formation, l'emploi sur le territoire qui sont importants. Donc, on ne va pas négliger cet aspect-là, l'aspect de la deuxième table ronde. Merci pour cette première table ronde. On va faire un petit break de deux, trois minutes pour attaquer la deuxième, je l'ai dit, sur l'aspect socio-éco, formation, emploi. Merci.

[Break]

M. Rémy COUCHON - CPDP

Alors, on va appeler les invités à la deuxième table ronde. En particulier, monsieur Lelouard, de l'UPREN... Monsieur Cavellier ou Monsieur Convers. Monsieur Convers, parfait. Madame Dumange, du MEDEF, s'il vous plaît, et Monsieur Bell pour la Chambre des métiers de l'artisanat. Si vous voulez prendre place...

[Propos d'installation hors micro]

M. Rémy COUCHON - CPDP

Voilà. Je vais vous demander de bien vouloir regagner la salle pour lancer cette deuxième table ronde sur les aspects socio-éco... Messieurs, mesdames, s'il vous plaît, si vous voulez bien nous rejoindre dans la salle pour lancer cette deuxième table ronde, s'il vous plaît... On va peut-être C'est ce que je vais demander à madame Verrhiest, peut-être... Voilà, si vous voulez bien vous asseoir, prendre place, tout au moins, madame Verrhiest, pour *newcleo*.

J'en profite pour remercier nos invités de nous joindre à cette deuxième table ronde. On déroulera cette deuxième table ronde suivant le même schéma que la première, avec une introduction par le Groupe citoyen, par Gwendoline. Et ensuite, on fera un tour de table des invités. Et ensuite, il y aura le temps de questions-réponses pour finaliser cette deuxième table ronde sur les aspects socio-éco. Laurent, tu as quelques mots ? Non ? Rien de spécial... Allez, on enchaîne. Je le répète, les aspects socio-éco, formation, emploi en particulier. Gwendoline, à toi l'honneur.

Mme Gwendoline HEBEL - Groupe citoyen

Merci. Le projet de *newcleo* d'usine de combustibles MOX sur notre territoire devra privilégier la formation et l'emploi à l'échelle locale. Certes, ce qui a déjà été rapporté auparavant. Le Groupe citoyen demande que la formation soit réalisée sur place ou aux environnants, Troyes, avec un accès SNCF pour les non-véhiculés, en adéquation avec les demandes de filière nucléaire. Nos territoires ont du savoir-faire dans ce milieu. Il existe déjà des entreprises dans cette filière. Nous soulignons que le projet pourrait avoir des retombées bénéfiques en innovation technologique et l'attractivité économique directe et indirecte. Elle doit bénéficier en priorité aux locaux. C'est un impératif.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Voilà. Écoute, on ne peut pas plus être concis que cela. Bravo. Vous avez bien compris le souci d'emploi, de formation sur le territoire. On va enchaîner par ce tour de table. Il n'y a pas de préséance. On va commencer peut-être par l'UPREN ? Monsieur Lelouard, s'il vous plaît. Sur les aspects socio-éco liés, bien sûr, au projet. Peut-être, oui, présenter rapidement votre structure et puis évidemment, ce que vous en pensez vis-à-vis du projet *newcleo* sur ce territoire.

M. Jérôme LELOUARD - UPREN

Merci. Bonsoir à tous. L'UPREN, c'est l'Union Patronale de Romilly et Nogent. Elle fédère autour d'elle un écosystème d'associations toutes au service des entreprises et du territoire. Et dans ces structures, on va retrouver la médecine du travail, mais également des groupements d'employeurs et des moyens, effectivement, de formation, mais aussi d'insertion et inclusion que l'on met à disposition des entreprises, mais aussi des collectivités.

Sur le sujet, évidemment, du projet *newcleo*, il nous enthousiasme sur trois points : le premier, c'est qu'il vient renforcer, évidemment, la filière nucléaire du territoire, mais également l'axe de production d'énergie décarbonée qui devient un élément extrêmement structurant du territoire puisqu'on a sur un tout petit périmètre un CNPE, demain, *newcleo*, on l'espère, des éoliennes, du photovoltaïque, de la méthanisation. Donc, on est vraiment en avance. On est d'ailleurs exportateur net d'énergie décarbonée.

Les filières, c'est important. Je pense que Business Sud-Champagne en a parlé tout à l'heure. Mais du coup, ça permet de créer et de renforcer un écosystème au service de ces sujets. Sur la médecine du travail, on a l'agrément INB. On suit, depuis l'arrivée de la centrale nucléaire, les salariés exposés au risque des rayonnements ionisants, tout comme ceux d'ailleurs qui sont présents dans l'industrie. On accompagnera les salariés de *newcleo*, évidemment, en santé travail et en prévention.

Sur la partie emploi, je pense qu'il est important de rappeler qu'au-delà de l'emploi - et je laisserai les autres intervenants en parler mieux que moi - nous, ce qu'on va pouvoir regarder et ce qui nous intéresse, c'est trois points : d'abord, *newcleo*, comme les grandes entreprises, aura forcément un axe RSE important. On a un groupement d'employeurs qui crée de l'emploi durable, qui dé-précarise l'emploi, qui crée des CDI et qui fait du temps partagé. Ça permet d'améliorer la cotation RSE de l'entreprise. On a surtout un groupement d'employeurs pour l'insertion et les qualifications. On va aller chercher des gens un peu éloignés de l'emploi et on va les former aux compétences et aux métiers qui seront nécessaires, par exemple, pour *newcleo*. On forme aujourd'hui déjà des gens pour le secteur du nucléaire, pour les grands opérateurs qui travaillent, notamment pour EDF, mais pas seulement. Là encore, ça viendra à la fois permettre de former des gens du territoire, qui ne sont pas sur ces métiers, aux métiers attendus et aux compétences attendues.

Et puis, Louis Anderson en a parlé. On porte un programme avec l'ADENOA qui s'appelle Territoires d'industrie. On a fait un gros travail sur les copils, évidemment, pour la candidature EPR2. Donc, ce travail très important qui a été fait sur les volets formation, emploi, au travers de cette candidature, vont être évidemment exploitables directement pour le projet *newcleo*. Donc, il y a vraiment beaucoup de choses qui ont été faites. D'ailleurs, on prévoit de créer un centre de formation à Nogent, qui sera une usine à former des futurs collaborateurs pour les projets du territoire.

De la même façon, sur Territoires d'industrie, on a déjà commencé la sensibilisation des jeunes, puisque ceux qui travailleront demain dans nos installations, ils sont aujourd'hui au collège ou au lycée. On a animé l'année dernière, par exemple, dans un programme qu'on appelle Résonance industrielle, au lycée de Sézanne, et ça rejoint la question de tout à l'heure sur le Sud-ouest Marnais qui est parfaitement intégré aux réflexions de ce sujet-là, et au lycée de Romilly, les classes de quatrième et les classes de seconde qui ont pu découvrir les métiers de l'industrie en partenariat avec l'UIMM, qui a amené son *Magic Bus*, mais aussi des associations présentant les métiers de l'industrie et la sensibilisation évidemment aux projets qui vont arriver dans le territoire, pour les faire réfléchir dès à présent sur le fait que demain, ils auront accès à ces métiers, ils pourront trouver un projet professionnel de moyen-long terme sur leur territoire, ils n'ont pas besoin de partir chercher du travail ailleurs.

Et puis, le dernier point, c'est qu'on a fait un travail avec madame la sous-préfète de Nogent avec les structures d'enseignement supérieur, notamment à Troyes, où on leur a exposé ce qui manque aujourd'hui dans l'offre en termes de bac+2, de bachelor et de diplôme d'ingénieur sur les filières du nucléaire, mais pas seulement. On aura besoin de pilotes de chantier, on aura besoin d'ingénieurs de calcul, on aura besoin d'un certain nombre de choses et on sait qu'on n'en aura pas assez pour gérer l'ensemble de ces projets. Ils sont en train de regarder entre eux pour renforcer leur offre de façon intelligente, et donc partagée et pas concurrentielle, pour qu'on complète les trous et tout ça permettra de répondre aux besoins avec effectivement notre bassin élargi local.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Merci Monsieur Lelouard de cette présentation. On enchaîne peut-être par la Chambre de commerce et de l'industrie avec Monsieur Convers. C'est à vous.

M. Sylvain CONVERS – CCI Troyes et Aube

Merci. Bonsoir à tous. Chambre de commerce et d'industrie. On a pour rôle d'accompagner les 15 000 entreprises qui sont dans nos registres du département. Ce projet est forcément un projet structurant pour notre territoire.

C'est un projet qui s'inscrit, avec d'autres projets en cours, il en a déjà été question ici. Je pense qu'il faut centraliser notamment en ce qui concerne la formation, l'offre de formation sur notre territoire. L'UPREN en parlait, mais il y a d'autres capacités également de formation. Mais néanmoins, la zone de chalandise pour laquelle il va falloir rapatrier du personnel à différents niveaux, à mon sens, comme pour d'autres préoccupations, va occuper un territoire plus large que ce qu'on appelle le Nord-Est Aubeois. Nous sommes quand même au carrefour de trois départements et de trois régions. Donc, à mon sens, il y a une nécessité de fédérer un ensemble d'acteurs régionaux, au sens régional du terme - au terme de distance et non pas au terme d'administratif - de telle sorte à ce qu'on puisse avoir toutes les compétences à fournir, à proposer à newcleo pour pouvoir faire son installation.

Au-delà de cet aspect de formation, il y a aussi un certain nombre d'aspects à prendre en compte. Je pense notamment à l'aspect logistique des choses, les voies de communication. Ce n'est pas la spécialité des chambres de commerces, mais nous sommes en capacité d'aider à comprendre les préoccupations. Il y a derrière des problèmes qui ont été certainement évoqués en termes de logement où il va falloir pouvoir intégrer de nouvelles familles, on l'espère, sur notre territoire et avec ce qui va avec : les écoles, les crèches et tout ce qui est nécessaire pour pouvoir répondre à ce besoin. J'insiste sur le fait qu'à mon sens, c'est vraiment un projet qui s'inscrit avec d'autres projets sur un territoire assez vaste pour pouvoir répondre aux différentes préoccupations.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Merci beaucoup. Nous allons donner la parole à madame Dumange du Mouvement des Entreprises pour le MEDEF..

Mme Isabelle DUMANGE - MEDEF

Bonjour, moi, je suis Isabelle Dumange. Le MEDEF, c'est un syndicat qui défend l'intérêt des salariés des entreprises. On est intéressés par ce projet parce que les entreprises ont une obligation de se décarboner d'ici 2030 et on ne pourra pas y arriver s'il n'y a pas d'électricité. Donc, on en a besoin de toute façon. newcleo annonce du personnel important sur la phase chantier et donc ça viendra donner du travail à nos entreprises du bâtiment qui, actuellement, sont un petit peu en souffrance. On est très favorable à ce projet.

On est partenaire de *Mon Logis*. *Mon logis*, c'est ceux qui gèrent l'ancien 1% logement. Ils ont déjà préparé un plan d'action, si le projet se fait, pour mettre des logements en place. On a, de par nos branches, Fédération du bâtiment et Fédération de la métallurgie, des centres de formation. On a actuellement du mal à remplir ces centres de formation parce que ce sont des métiers qui n'intéressent pas forcément les jeunes actuellement, même si on a fait des journées de sensibilisation. Là, il y aura vraiment un vrai appel et ça nous permettra de maintenir - on parlait de l'hôpital tout à l'heure - mais ça nous permettra de maintenir nos centres de formation parce qu'actuellement, ils sont en sursis. On est tout à fait favorable à ce projet et comme disait Gwendoline, on espère que newcleo fera appel essentiellement à des entreprises du territoire.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Merci Madame Dumange. On va passer maintenant la parole à monsieur Bell, président de la Chambre des métiers de l'artisanat, sur sa vision du projet.

M. Georges BELL – Chambre Métiers et Artisanat de l'Aube

On peut se poser la question : Pourquoi la Chambre des métiers est présente ? Parce que la Chambre des métiers, par rapport à ce que vient de dire l'ensemble de mes camarades de jeu, on est partie prenante pour la simple et bonne raison que un : bien évidemment, newcleo, si je ne me trompe pas, c'est 1,8 milliard d'investissement. C'est 1 700 emplois à la clé. Que derrière, ça veut dire qu'on va recréer un écosystème complet. Et si on se porte comme on doit se porter sur le projet EPR2 - comme le disaient si bien que ce soit Jérôme, Sylvain ou Isabelle - ça vient encore renforcer notre savoir-faire, nos compétences en termes

de nucléaire. Et effectivement, comme pouvaient le souligner, Sylvain ou Isabelle, là, on a parlé des bacs + 2. Moi, je suis spécialiste des bacs - 2. Et ce n'est pas péjoratif parce que, *newcleo*, il va arriver, il va falloir le construire. Et là, preuve du contraire, il faut des ingénieurs pour commencer, mais il faut quand même des petites mains et des grands talents pour pouvoir le construire.

Ensuite, une fois que c'est construit, il va falloir le maintenir. Et là encore, ce sont des métiers comme un électricien, maintenance électromécanique, ce qu'on pouvait trouver dans les usines comme la Chanvrière de mon ami ici présent. Donc, ça veut dire aussi du personnel, parce que si je réfléchis bien et je me rappelle bien, puisqu'on est le signataire de de l'accord de Nogent, l'EPR2, c'est 10 milliards, 10 000 personnes sur 10 ans.

Vous voyez, là, on a déjà un sujet parce que dans l'Aube, il y a 15 000 chômeurs, 11 000 bénéficiaires du RSA, un taux de chômage qui va frôler les 10%. Et comme disait Isabelle fort justement, parce que j'ai aussi la chance de présider aux destinées des CFA [centre de formation d'apprentis], ici avec mon ami Sylvain, on a un vieillissement de la population comme ça a été dit tout à l'heure. On fait moins d'enfants, je vous encourage à le faire, mais le trou de la raquette, c'est 25 ans. Donc, vous voyez bien que, comme disait Jérôme, il va falloir travailler dur. Ça va pouvoir ramener, et c'est ça le plus important pour moi, un écosystème, tant de faire venir des gens de l'extérieur avec des qualifications ou des gens qui sont déjà sur le territoire. Je pense à Esclavolles, je pense à Sézanne, etc.. même si je suis nogentais, je veux travailler avec toi et Marcilly, entre autres. On doit résoudre l'équation, justement, de faire revivre ce bassin-là, mais le territoire auboisi dans sa globalité, on s'y attache tous les jours, nous, en tant que président de chambre, entre autres, mais les amis du MEDEF et de l'UPREN aussi. Du coup, ça va créer un nouvel écosystème, tant pour l'habitat, tant pour la maintenance.

Le plus important, et je vais le souligner puisque je suis aussi vice-président de la Région à la formation, c'est la formation. Aujourd'hui, on a des outils formidables sur l'Aube avec le STP, le PF (*noms d'entreprises*) Le seul problème qu'on rencontre - et Dieu sait si je ne renie pas mes origines, comme dirait l'autre - c'est qu'on n'a pas de débouchés d'emplois. Tu peux sortir 300 ingénieurs dans l'Aube, ce qui est le cas, le problème, c'est qu'on n'a pas la capacité, sur notre territoire, d'absorber 300 ingénieurs qui sortent annuellement.

Par contre, j'ai la chance, comme Sylvain, de représenter environ 11 000 entreprises artisanales. Ça représente 22 000 emplois, tous avec des métiers en tension. Un vieillissement de la population où on a 31% des chefs d'entreprises qui ont plus de 55 ans. Ça veut dire qu'à 5 à 10 ans, dans l'Aube, il y a 3 000 entreprises artisanales qui doivent changer de main. Il va falloir les former. Celui qui va venir chez *newcleo* traiter les problématiques. Je ne taris pas d'éloges là-dessus aussi... Tout à l'heure, il y a une question qui a été posée sur les travaux publics. C'est aussi dans ma compétence comme la CNATP (*syndicat des entreprises de travaux publics et de paysage*) ou la FFB (*Fédération Française du Bâtiment*). Effectivement, il y a énormément de choses à faire pour mettre en place du transport. On a un vrai problème de mobilité sur notre territoire. L'électrification, on n'est qu'une partie de la solution, mais encore faut-il que les mecs se lèvent le matin pour aller au boulot parce que sinon, il n'y a pas de trains. Là aussi, il faut qu'on les emmène sur le site. Là aussi, les voies terrestres sont à privilégier puisque de toute manière, on ne peut pas faire confiance à nos amis de la SNCF. Juste pour info, si tu vas à Paris jeudi, il n'y a pas de train.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Merci Monsieur Bell pour ce plaidoyer, on va continuer et donner surtout la parole à madame Verrhiest-Leblanc pour *newcleo*. Sa vision du maître d'ouvrage concernant ce fameux enjeu socio-éco. J'avais noté aussi en matière d'emploi, évidemment, mais de compétences sur le terrain et bien sûr, la forte demande d'un emploi sur le site potentiel du projet de fabrication de combustible.

Mme Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC - newcleo

Merci. Comme tout à l'heure, je vais me permettre de rebondir et je remercie tous les intervenants qui ont exposé les enjeux qu'ils voyaient et les défis sans doute à relever. Avant cela, je voudrais revenir sur quelques chiffres. Certains ont été cités, notamment sur le taux de chômage et puis sur, effectivement, les métiers qui sont en tension aujourd'hui, en difficulté. Le Groupement de l'industrie française des industriels

français de l'énergie nucléaire, le GIFEN, a publié une mise à jour d'une étude globale qui s'appelle l'étude *Match*. D'ailleurs, le président Macron avait repris quelques chiffres issus de cette étude il y a quelques semaines. On sait que dans les 10 ans à venir, effectivement, c'est 100 000 emplois qu'il faut arriver à armer, je dirais, pour la filière nucléaire française. Du fait de départs, puisqu'on a de nombreux départs en retraite, à peu près pour la moitié, et d'enjeux par rapport au nouveau projet industriel dans le cadre de cette relance du nucléaire et du prolongement de la vie des installations existantes. Et l'un d'entre vous - je crois que deux d'entre vous, monsieur Lelouard et vous-même - parliez de la dimension d'emplois qualifiés que ça nécessitait et au-delà des ingénieurs, de techniciens. Effectivement, on sait que deux tiers des besoins pour l'industrie nucléaire aujourd'hui concernent les techniciens. Et sur cette installation que nous envisageons ici, on sera à peu près sur ces mêmes chiffres avec de nombreux opérateurs et techniciens qu'on a besoin de former et de recruter, en plus d'ingénieurs, notamment sur des enjeux de sûreté, d'hygiène, de qualité et d'environnement.

Dire que si on a présélectionné ce site d'implantation à ce stade, ce n'est pas pour rien. Votre région, la région Grand Est, est la quatrième région nucléaire de France, je dirais, en termes d'emplois, ce qui est quand même très significatif, avec 300 entreprises, 2 000 sur la filière au niveau national, 300 entreprises aujourd'hui de la filière nucléaire sont ici, 19 200 emplois, c'est important. Et pour finir sur les chiffres introductifs à mon propos, on parlait du site pionnier qui est le site EDF, le CNPE de Nogent. Et on citait tout à l'heure les 2 000 emplois à peu près qu'il représente. Dans ces emplois, il y a également des emplois induits, des emplois indirects. Et au-delà du fonctionnement, je dirais, quotidien de l'installation, il y a la phase chantier avec ces besoins de génie civil.

On sait aujourd'hui qu'il y a des métiers sous tension. C'est notamment les chaudronniers, les soudeurs, les tuyauteurs, les électriciens industriels. On a la chance sur votre territoire d'avoir de nombreuses formations qui existent. Vous avez cité l'université de Troyes et Monsieur disait : Il faut voir ça de façon plus large à une échelle régionale. On pourrait citer d'autres universités, franciliennes, au niveau de Reims et d'autres territoires qu'on pourra mobiliser. On a des CFA, effectivement, qui sont ici disponibles, des bacs pro, nombreux, et cette filière d'enseignement supérieur à mobiliser. Il y a donc une offre de formation sur laquelle on va pouvoir se baser, peut-être maintenir des centres de formation. Il y en aura à créer, à renforcer. Et là, le travail, effectivement, avec l'UPREN sera important. Et nous échangeons justement sur les centres de formation qui sont à venir et en projets qui viendront soutenir. Sachant que *newcleo* aura également son propre centre de formation pour la technicité de travail, notamment en « boîte à gants », avec une installation *Faster* qui est dans le Gard, mais ceci ne suffira pas.

Et ça va me faire glisser sur cette volonté qui a été exprimée par de nombreuses personnes. Le Groupe citoyen est revenu sur cette nécessité d'un ancrage local au bénéfice du local en mobilisant l'emploi local. Et vous l'avez vous-même tous, au niveau des intervenants, relayé en insistant sur ce point. Notre volonté, en nous basant ici sur un écosystème qui existe, que ce soit un écosystème spécialisé nucléaire ou en support avec des services, restauration et d'autres intervenants qui pourraient intervenir, c'est de mobiliser ce local, bien sûr, dans le respect des règles des marchés, mais en inventant des critères qui nous permettent de mobiliser fortement le niveau local. Il y aura bien sûr des entreprises nationales qui seront mobilisées, mais si on peut privilégier l'emploi local, nous le ferons en travaillant des synergies avec d'autres grands projets qui ont été à nouveau cités, cette candidature EPR2, qui aura les mêmes typologies de besoins et qui, je le disais tout à l'heure, en calendrier, va s'articuler et finalement, va avoir des projets qui vont se succéder et qui seront, je dirais, au bénéfice les uns des autres et qui vont nécessiter d'élargir les collaborations dans ces écosystèmes au niveau du bassin aubois, mais bien au-delà, en interrégional également. Donc, on s'y prépare et effectivement, encore une fois, le comité de pilotage et les études qui ont pu être menées, notamment par l'UPREN, par le MEDEF et par d'autres, sont au service de ce projet et des autres.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Merci Madame Verrhiest pour toutes ces précisions et ces orientations à venir. On va passer à ce temps d'échanges entre le public et nos invités et bien sûr le porteur de projet. C'est la même organisation, la même méthode que tout à l'heure. Pour une première question, c'est toujours... peut-être monsieur Lolo, sur la fabrique de l'industrie. Vous nous faites peut-être une présentation de votre agence ?

M. David LOLO -/ Fabrique de l'industrie

Bonjour, merci beaucoup. David Lolo, je travaille à la Fabrique de l'industrie qui est un *think tank*, donc une structure associative qui s'intéresse aux questions industrielles, et on fête cette année nos 15 ans. Aujourd'hui, je représente un peu un observateur un peu tiers du territoire. Ce que j'en tire, en tout cas, c'est d'abord que c'est un projet qui est cohérent, en tout cas avec le contexte de transition énergétique. Et peut-être pour donner un chiffre, selon le scénario de référence de RTE, la consommation française d'électricité est censée progresser de 45% entre 2025 et 2050. Donc, il va falloir produire cette électricité et bien entendu, en cohérence avec la politique énergétique de relance de la filière à l'échelle nationale.

Sur les enjeux plus socio-éco qu'on étudie aussi régulièrement à la Fabrique de l'industrie, d'abord dire que ce projet paraît cohérent avec le positionnement économique du territoire, dans la mesure où on a une filière nucléaire qui est très forte historiquement sur le territoire, ce qui peut du coup apporter, générer des synergies de compétences, des synergies entre entreprises et potentiellement à terme, faire une sorte de pôle d'excellence à l'échelle européenne, voire même à l'échelle mondiale, sur le nucléaire et amener dans la foulée des activités de formation et d'innovation.

Ça, c'est le premier point. Ensuite, bien entendu, en termes de création d'emplois, c'est bien entendu non négligeable : 800 emplois et à terme, 1700. Je note aussi une part à la fois d'emplois-cadres, donc ça peut aussi stimuler la dynamique démographique du territoire. Et en parallèle - et la table ronde aussi, on a parlé - la question de l'emploi des jeunes. Il y a aussi cette volonté de maintenir ces jeunes et cette force vive sur le territoire.

Et bien entendu, ensuite, il y a tout ce qui est retombées indirectes, ce qu'on appelle un effet multiplicateur, avec des emplois dans la sous-traitance, la maintenance, les services informatiques, les services courants aussi, dans le nettoyage, les services administratifs, qui n'est pas négligeable, et l'économie présente, bien entendu, avec les commerces, la restauration et les loisirs. Dans le passé, j'avais eu l'occasion d'étudier plus précisément un territoire un peu similaire qui est le pays d'Aix-en-Provence, où il y a notamment le CEA de Cadarache qui est implanté historiquement. Et j'avais pu constater à cette époque tout cet effet multiplicateur sur le territoire en termes de création indirecte d'emplois.

Et enfin, un des points un peu prospectifs qui n'a pas été abordé, mais que je souhaitais aussi souligner, c'est que potentiellement, la présence d'une véritable filière de la production d'électricité sur le territoire, c'est aussi une opportunité de réindustrialiser le territoire dans son ensemble. Pourquoi ? Parce que les industriels qui doivent aussi atteindre la neutralité carbone vont être de plus en plus « électro intensifs » et la présence de réseaux électriques - et RTE représente aussi cet aspect-là du projet - la présence de lignes à haute tension, à très haute tension, ça peut aussi ensuite attirer de nouveaux industriels si telle est la volonté politique du territoire. Mais je pense qu'à terme, ça peut aussi générer un poids supplémentaire économique de rayonnement pour ce territoire. Je vous remercie pour ce point.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Merci de nous avoir dressé un panorama de l'activité et du potentiel socio-économique que pourrait apporter *newcleo* sur ce territoire. Donc, des questions du public...

Mme Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC - *newcleo*

Est-ce qu'on peut rebondir sur l'intervention ? C'est vrai qu'on a parlé beaucoup d'emploi, effectivement, de soutien aux formations existantes, aux entreprises existantes, emplois sous-traités, indirects et induits. Je sais que ça peut être tabou en France de parler d'impôt, mais il y aura aussi des retombées fiscales. Je voulais quand même revenir dessus puisque c'est un apport pour le territoire. Il y aura déjà des taxes, je dirais, à la création. Il y a une taxe d'aménagement et une autre taxe sur des aspects archéologiques qui est à verser une fois à la création de la future installation potentielle. Mais après, il y a des taxes pérennes et annuelles, des taxes foncières propriétés non bâties, propriétés bâties, des cotisations foncières des

entreprises, plus une taxe INB, mais c'est à part. Et ça, c'est plusieurs dizaines de millions d'euros par an. Je sais qu'on n'aime pas parler de ça, mais c'est aussi un volet des retombées économiques [*Propos hors micro en salle*] Oui, mais négativement, là, c'est plutôt positif, à mon avis.

M. Rémy COUCHON - CPDP

C'est un sujet récurrent. Donc, des questions. Est-ce que je vais avoir ma première question sur le sujet socio-éco, l'emploi, la formation, la compétence recherchée ?

M. Rémi CHAMBARD - Participant

Rebonjour, Rémi Chambard, toujours l'association Les Voix du Nucléaire. Vous avez évoqué l'attractivité. Je n'ai pas entendu parler de situation autour de l'hôtellerie, autour des déplacements, de l'accès depuis les moyens de transport internationaux ou nationaux, puisque *newcleo* n'est pas implémenté qu'ici, mais est aussi dans le sud de la France, etc., et qu'il y aura des déplacements et que les gens ne vont pas venir en voiture, j'espère, depuis Aix ou Avignon. D'ailleurs, à ce propos-là, tout le monde a parlé de décarbonation, c'était important. J'aimerais que vous indiquiez si vous avez une voiture électrique ou pas.

Et puis, au niveau de l'emploi, on évoque beaucoup de... 700, 800 emplois. On est aussi, de façon générale aujourd'hui, en train de parler de robotisation, d'intelligence artificielle, je voudrais savoir pour *newcleo*, en supposant qu'il faille acquérir une certaine connaissance avant de pouvoir automatiser plus, disons, pendant quatre, cinq ans, mais est-ce qu'une partie des emplois qui sont annoncés aujourd'hui pour la production du MOX, est-ce qu'une partie significative pourrait être robotisée ou bien est-ce qu'aujourd'hui, encore, les robots sont incompatibles avec la radioactivité, ne sont pas capables de travailler dans ces environnements, comme on a pu le voir il y a 40 ans, mais ils ne supportaient pas trop bien la radioactivité intense. Voilà mes petites questions.

M. Laurent PAVARD - CPDP

Il faudra peut-être, Madame Verrhiest, que vous répondiez sur la deuxième question des robots. Il faudra aussi rappeler les effectifs prévus en fonction du nombre de tranches construites, etc., parce que ce n'est pas exactement les chiffres que j'ai en tête, mais madame Verrhiest va donner les chiffres les plus récents sur les transports.

M. Georges BELL – CMA de l'Aube

Je vais me permettre de prendre la main en premier. Juste par rapport à la question de... C'est dans mon giron, donc je peux me permettre. Effectivement, sur l'écosystème, j'en parlais tout à l'heure, bien évidemment, on parlait du logement. Et le logement, j'y incluais aussi puisqu'il y a des ingés [ingénieurs] qui vont venir d'ailleurs et aussi des visites et tout ce qui s'ensuit. Évidemment, au même titre que ce qu'on va pouvoir faire sur d'autres projets, il y aura un plan sur tout ce qui est hôtellerie, restauration. C'est pour ça aussi que je faisais le pendant avec les CFA. Je rejoins tout à fait Isabelle Dumange concernant la problématique qu'on rencontre aujourd'hui avec les décisions stupides que prend l'État concernant l'apprentissage en nous défonçant, il n'y a pas d'autre terme, mais en même temps, on doit pouvoir continuer à travailler. Donc, effectivement, on croit dur comme fer dans ce projet-là, pour la simple et bonne raison, qu'effectivement, ça pourra, et c'est à nous d'innover, retrouver des filières qui permettront de sauver, parce qu'il n'y a pas d'autre terme, nos CFA...Oui, le problème, c'est que les coûts contrats ont baissé, les charges ont augmenté et les produits ont baissé. Donc, ça fout en l'air des filières entières.

Il y avait une autre... sur l'hôtellerie, etc.. Sur la voiture électrique, je vais vous répondre, je n'ai rien à cacher. J'ai deux très grosses voitures parce que je ne suis pas très grand, mais je roule à l'éthanol. Voilà, ça, c'est fait...Mon assistante ici présente, pareil, je lui ai fait installer un boîtier sur sa *Mini*. Je roule à l'éthanol, ça tombe bien, je suis de Nogent. J'ai l'usine de Diester à côté, je suis tranquille. Vous voyez, ça monte même sur les Porsche, la preuve. Bien.

Et sur l'IA, je vais venir sur l'IA. Vous savez, je suis d'accord avec vous. La crainte de l'IA, c'est comme la crainte dans les années 80, etc.. Moi, il y a une chose qui est sûre, en tout cas dans mon domaine - et je laisserai mes copains de jeu répondre dans l'heure - il y a une chose qui est sûre que l'IA ne remplacera pas : c'est le geste. Et dans l'artisanat, avant que tu arrives à faire le même geste qu'un menuisier de talent, je pense qu'il va falloir se lever tôt. Et donc là-dessus, je suis tranquille. Par contre, ça peut nous faire gagner du temps et ça, j'en suis conscient sur tous les à-côtés. Je parle bien évidemment pour ma partie, la partie plus informatique et autres. Je laisserai le débat ouvert avec mes camarades de jeu.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Bien. Madame Verrhiest, s'il vous plaît.

Mme Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC - newcleo

Peut-être déjà, monsieur Pavard souhaitait que je revienne sur les volumes d'emplois. Il faut distinguer la phase chantier de la phase d'exploitation. Sur la phase chantier, c'est estimé, au pic des emplois, 2 000 emplois en phase chantier. Sur la phase d'exploitation, effectivement, l'installation qui est projetée est une installation dite modulaire, avec trois unités de fabrication de combustible qui seront échelonnées dans le temps pour répondre à de potentiels besoins croissants d'un parc de réacteurs qui viendrait à être développé en France et à l'étranger, notamment en Europe. Le premier module de production qui est prévu pour une mise en service espérée à l'horizon 2032, emploierait 500 salariés et on vise 1 500 à terme. Une fois les trois modules installés, avec une perspective à l'horizon 2040, 2050, sachant qu'un module de production permet de servir en combustible, si je peux m'exprimer comme ça, une vingtaine de réacteurs et produits 400 assemblages par an. Donc, 2032, ce serait pour ce potentiel premier module de fabrication de combustible MOX avec 500 salariés.

Sur les transports, vous l'avez dit, effectivement, il y a une orientation très forte sur le transport routier - ici comme ailleurs, malheureusement – et il va y avoir un vrai travail, qui n'est pas qu'un travail de *newcleo* avec les acteurs du territoire, mais de l'ensemble des projets de l'ensemble du territoire, sur une diversification des modes de transport. On en a parlé lors de la dernière table ronde avec cette volonté de mixer les modes avec des modes doux. Une réflexion est en cours sur le transport cyclable. Là, il va falloir travailler plus avant, voir ce qu'on peut développer, étendre sur les voies existantes. Il y aura aussi des transports en commun, navettes à la demande, transports en commun à mettre en place et puis du covoiturage, bien sûr, au niveau des salariés dans la politique de l'entreprise. Ça, ça fera l'objet de toute façon d'une étude particulière sur la mobilité.

Sur la partie automatisme et robotisation, c'est quelque chose qu'on a décrit dans les procédés qu'on a regardés pour développer dans le design et le fonctionnement de l'installation tel qu'il est projeté. On a des enjeux très forts de sûreté nucléaire de radioprotection. Et pour ces enjeux-là, au-delà des confinements qu'on a déjà décrits dans d'autres événements, il y a cet enjeu d'automatisation et de robotisation qui est important. On peut utiliser en milieu critique et en milieu nucléaire des robots, heureusement, et donc oui, il y aura une automatisation. Mais les 500 emplois incluent ces optimisations et ces meilleures techniques disponibles pour limiter l'exposition des salariés, car la protection des salariés sera quand même une priorité, bien sûr, de l'environnement des populations avoisinantes également, mais en première ligne, c'est quand même les salariés, avec des matières qui sont quand même des matières particulières à manipuler, qui nécessitent certaines mesures pour préserver la santé des salariés.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Monsieur Lelouard, peut-être un complément ?

M. Jérôme LELOUARD - UPREN

Oui, quelques petits compléments sur vos questions. Sur la partie hébergement, je veux juste rappeler qu'on est déjà un territoire finalement très habitué et très structuré à accueillir des salariés qu'on dit « en

grand déplacement », donc qui viennent faire un ensemble de maintenances. Les plus connus, bien sûr, c'est ceux qui viennent sur la centrale, mais pas seulement. On a aujourd'hui beaucoup de salariés qui viennent aujourd'hui construire l'électrification de la ligne 4. On a les salariés qui viennent faire les maintenances du parc éolien et du parc photovoltaïque, qui viennent faire les maintenances sur le pipeline GRDF. On a déjà un territoire, dans le Grand Nogentais, en l'occurrence, qui présente une offre d'hébergement pour tous ces salariés qui viennent travailler ponctuellement entre une semaine et plusieurs mois sur le territoire. On a eu un *stress test* il y a quelques années avec le grand carénage du CNPE, c'est-à-dire là, entre 3 500 et jusqu'à 5 000 en pic sur plusieurs années, très clairement. Et on a pu résoudre sans infrastructures à ce point supplémentaires, simplement aussi avec de l'investissement privé, cette charge. Donc clairement, pour la mise en chantier du site *newcleo*, pour moi, il n'y a pas de sujet.

Là où il y aura un redimensionnement et c'est là-dessus qu'on a travaillé, et c'est là-dessus encore que toutes ces données qui sont prêtes, puisque le dossier de candidature EPR2, il est prêt, il sera bientôt présenté aux instances EDF et puis à l'État. Là, effectivement, il y aura des changements structurels, sans doute, à amener sur le territoire. Ça inclut l'offre d'hébergement. On a parlé d'Action Logement, il y aura évidemment un effort particulier du groupe sur le sujet. *Mon Logis* qui est la filiale locale auboise d'Action Logement, a produit un rapport très détaillé et très prospectif sur sa capacité, mais aussi sur la structure du type de logement, en s'inspirant et ayant pris le retour d'expérience, par exemple, des JO, c'est-à-dire des logements qui, dans un premier temps, hébergent une seule personne, puis qui, très simplement, parce qu'ils sont prévus pour, vont être transformés ensuite en logements pérennes pour des familles qui vont venir exploiter le site, pour ceux qui l'ont construit au départ. On a aussi des logements modulaires. On est en train de travailler avec une entreprise qui va sans doute s'installer à Nogent pour fabriquer ces futurs logements modulaires, les financer et les louer aux entreprises, notamment, qui viendront construire les installations, évidemment avec les collectivités qui devront mettre du foncier à disposition, mais du foncier qui sera reconverti immédiatement dans son état d'origine, par exemple.

C'est des choses qui sont déjà prévues. Et pour la partie hôtellerie, on est déjà en train d'investir sur des projets en ce moment pour compléter l'offre qui n'est pas suffisante en nuits d'hôtel aujourd'hui. Et donc évidemment, ce sera prêt, en tout cas pour le projet *newcleo*. Pour le projet EPR2, il faudra travailler un peu plus.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Merci. Peut-être une vision de l'ASNR monsieur Berger ou monsieur Ricard, sur l'évolution technologique vis-à-vis de la robotique et les contraintes réglementaires. C'est un sujet ou... Effectivement... Peut-être quelques mots, tout de même.

M. Mathieu RIQUART - ASNR

Oui, je n'ai pas grand-chose à indiquer sur le sujet. Ce qui est clair, c'est que quelles que soient les technologies qui sont mises en œuvre, ce qui importe pour l'ASNR, c'est que les règles fondamentales de sûreté soient respectées. Donc, quelles que soient les technologies mises en œuvre, c'est ce qui guidera notre avis de manière générale.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Ok, très bien, c'est clair. D'autres questions, monsieur Aube Durable ?

M. Pascal HOUPLON - Participant

Toujours Pascal Houplon, responsable de l'association Aube Durable. Ça fait rêver. Moi, je me mets à la place des élus, ça fait rêver. Des milliers d'emplois, des recettes fiscales. Je suis à la place des élus présents dans la salle, qui étaient présents tout à l'heure, moi, je signe tout de suite. Je vais ramener des choses plus prosaïques, plus tristes. Il y a des conditions pour que ce rêve devienne réalité. À mon avis,

ces conditions, elles sont quand même assez mal engagées. J'en ai noté au moins cinq. Je pense qu'il y en a beaucoup plus parce que je ne suis pas exhaustif.

Un petit sujet qui fâche : le respect du calendrier. La Tribune, qui n'est pas un quotidien très à gauche, on va dire, nous dit que le projet se ferait peut-être en 2040 et peut-être aux calendes grecques. Donc, le calendrier, il faut qu'il soit respecté pour que ces milliers d'emplois voient le jour. Donc, apparemment, ça devient incertain. Il faudrait accéder au plutonium. Ça a été évoqué tout à l'heure. Est-ce que la société aura l'accès au plutonium ? C'est également très incertain. Je ne vais pas dire très incertain, mais incertain. Il faut réaliser un premier réacteur. Ça, ce n'est pas fait non plus. Il faut que ce réacteur réussisse, prouve son fonctionnement, son opérationnalité. Là on le disait tout à l'heure, pour l'instant, rien n'a fonctionné, à mon sens, de manière industrielle et économiquement rentable.

Il faut aussi - vous l'avez un petit peu suggéré sur le plateau - en commercialiser plusieurs dizaines : 60. Si vous ratez une de ces conditions, vous n'aurez pas ces milliers d'emplois. Je pense qu'il faut revenir à la réalité, et la réalité, elle est très prosaïque, elle est de dire que ces milliers d'emplois, ils ne sont pas encore arrivés. Un dernier point que je voulais soulever : on parle souvent ici plusieurs fois de la décarbonation de l'économie derrière ce projet. Je rappelle que ce projet, dans ce qu'il représentera dans le mix électrique, c'est, excusez-moi l'expression, c'est *peanuts*. C'est quelques %, 1, 2, 3% du mix électrique en 2050. Je me base sur les chiffres de RTE. Donc, dire que ce projet va permettre de décarboner notre économie, je pense qu'on exagère beaucoup la chose. Moi, je préfère qu'on développe le solaire à hauteur de ce que représenteraient les SMR pour arriver à des choses qui seront, pour le coup, opérationnelles.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Quelque chose à rajouter ? Oui, Madame Dumange, peut-être ?

Mme Isabelle DUMANGE - MEDEF

Vous parlez du solaire. Les entreprises commencent à s'équiper de panneaux solaires et maintenant, on commence à nous dire : Attention, vous ne pourrez pas raccorder vos panneaux solaires parce que vous n'aurez pas assez de postes de transformation. Donc le solaire, c'est une solution, mais ça ne va pas pouvoir résoudre tous les problèmes. On commence à avoir la limite et surtout dans l'Aube. On a eu une carte qui nous a été donnée par le préfet il y a quinze jours. Il y a toute une ligne - où se trouvent d'ailleurs Romilly, Nogent - où il n'y a plus de possibilité de raccordement de solaire.

Mme Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC - newcleo

Peut-être sur les différents points, même si on s'éloigne un petit peu du sujet socio-économique, on est ici réunis pour un débat public sur un projet. Qui dit projet, dit effectivement zones d'incertitude, mais également confiance. Si on n'était pas tous confiant dans la réussite de ce projet, je dirais qu'on ne serait pas là et on n'aurait pas, avec la Commission, organisé et lancé ce débat public. Donc bien sûr, il y a des étapes à franchir. D'ailleurs, en toute transparence, elles ont été détaillées dans le dossier des maîtres d'ouvrage. Il y a de nombreuses procédures réglementaires, administratives à passer, à avoir des autorisations. L'ASNR y revenait tout à l'heure et différentes autorités sur les enjeux de sécurité et de sûreté vont œuvrer à ça. Mais oui, on est confiant, sinon on ne serait pas là.

Sur l'article de La Tribune, je ne suis pas là pour commenter des articles de presse, mais uniquement des faits, vous citez 2040, je l'ai cité tout à l'heure, la première unité de production, l'horizon visé pour la mise en service est 2032. Effectivement, les trois autres, les trois installations en actif, c'est plutôt à l'horizon 2040. Donc tout ceci est cohérent et je crois que La Tribune, il y a aussi un grand journal, Les Échos, qui est venu contredire certains propos de La Tribune à un jour d'intervalle. Je vous invite à lire également l'article des Échos.

Sur l'accès au plutonium, ça a déjà fait l'objet de différentes discussions. Il y a une question qui a été posée tout à l'heure. On l'a reportée à la troisième table ronde, mais je pense qu'il faut quand même au bout d'un moment répondre à cette question.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Justement...

Mme Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC - newcleo

Non ?

M. Rémy COUCHON - CPDP

Si, si. Justement, je rebondis sur vos propos. On va du coup enchaîner sur le troisième thème. Qui est totalement libre. Et donc l'accès, notamment, pour répondre à monsieur Lemetais tout à l'heure, l'accès au plutonium, par exemple.

Mme Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC - newcleo

L'accès au plutonium, on l'a dit, à ce stade du projet, il y a des discussions avec les grands opérateurs français du nucléaire avec le Gouvernement pour accéder à ce plutonium. Effectivement, il n'y a pas de contrat de signé et je ne peux pas vous dire à quel prix on va acquérir la matière et les volumes de matière qu'on aura chaque année. Mais dans le cadre de *France 2030* et de ces projets de réacteurs innovants, cet accès à la matière est implicite sur ces réacteurs-là et fait l'objet d'échanges réguliers avec le Gouvernement français qui doit effectivement décider certaines choses avec les opérateurs. Je crois qu'Orano est intervenu sur le sujet il y a quelques jours sur un événement du débat public et s'était déclaré ouvert pour une partie de l'accès.

Donc, ça va arriver. Soyons patients. Après le débat public, si les projets sont confirmés, il y aura de toute façon un dispositif de concertation continue. On continuera à échanger sur ces sujets, mais ça avance. Ça n'avance peut-être pas aussi vite que le porteur *newcleo* voudrait, mais en tous les cas, ça avance et c'est plutôt à mon sens, en bonne voie.

Sur la nécessité de commercialiser 60 réacteurs, en tout cas, la feuille de route, effectivement, le modèle économique de *newcleo* est basé sur une feuille de route qui a déjà été exposée depuis le début, effectivement, avec cette volonté d'avoir 60 réacteurs sur cette première phase de développement industriel, 20 en France, 20 en Europe, 20 aux États-Unis. Ça n'empêche que le premier module et les 500 emplois, c'est pour les 20 premiers. Ces 20 premiers, on espère pouvoir les faire en France. Je pense que... Est-ce que j'ai répondu à tous les points ? Il y avait le calendrier, le plutonium, réaliser un réacteur, on en a déjà parlé...

M. Rémy COUCHON - CPDP

Très bien. Monsieur Convers, peut-être ?

M. Sylvain CONVERS – CCI Troyes et Aube

Oui, merci. Je voulais rebondir sur quelques éléments. On est habitués dans les chambres de commerce de faire de l'accompagnement d'implantation d'entreprises, que ce soit industrielles, commerciales ou autre. Et effectivement, on a souvent des décalages entre le nombre d'emplois initialement prévus et la réalité des choses à terme de deux ans, trois ans ou cinq ans. Néanmoins, quand on nous parle de la possibilité de créer 1 500 emplois sur notre territoire, quand bien même - et ce n'est pas mon souhait - mais quand bien même seulement la moitié serait atteint, je pense que pour 750 emplois, ça vaut le coup d'essayer quand même. Également, je pense qu'il serait dommage pour notre territoire de louper la possibilité d'être vraiment sur l'intégralité d'une filière nucléaire avec la production, avec le recyclage de

produits et jusqu'à leur enfouissement à Bure. On est vraiment sur un axe sur lequel toutes les notions du nucléaire sont reprises et ça peut devenir une vraie spécialité de notre département.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Merci. Comme on a gentiment glissé sur la troisième séquence...

M. Laurent PAVARD - CPDP

Juste un complément sur cet aspect plutonium qui est évidemment crucial. S'il n'y a pas de carburant, la machine ne va pas tourner. Je voulais juste rappeler que ce sujet-là est évoqué à plusieurs reprises au cours de ce débat. Le 16 avril, nous avons eu une réunion en visio, j'espère que certains d'entre vous l'ont suivi. Nous avons eu effectivement la participation d'un représentant de l'État, DGEC et d'Orano. Donc, des chiffres ont été présentés. On n'a pas le détail des stocks disponibles pour tel ou tel opérateur. On sait que globalement, il y a telles quantités qui aujourd'hui sont en stock. Les chiffres de flux qui passent à La Hague ont été évoqués. Monsieur Léméthais les a rappelés tout à l'heure. La position de l'État à cette réunion-là était de dire que *newcleo* voit avec les détenteurs du plutonium. Comme si l'État n'avait pas son mot à dire dans la question. Moi, je pense qu'effectivement, c'est un sujet dans lequel l'État un jour prendra position, mais à ce stade du débat, on ne sait pas laquelle.

Le 5 mai, il y avait également un webinaire sur les questions de sûreté et de sécurité. La question a été abordée. J'ai relancé monsieur Calpena qui a donné des chiffres et je vous invite à vous y référer. Tout a été enregistré et les verbatims sont disponibles en ligne. Aujourd'hui, l'équation sur le combustible, on n'a pas la solution au cours de ce débat et j'espère qu'elle arrivera tôt ou tard, mais ça reste à ce stade du débat, un point qui n'est pas déterminé.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Oui, des réactions ? Monsieur Lemetais

M. Pascal HOUPLON - Participant

Simplement sur un point que j'ai... Je vais être très, très court. Sur un point que j'ai évoqué, mais qui mérite d'être tranché, c'est-à-dire sur l'aspect décarbonation : Que va peser cette technologie *newcleo* sur l'aspect décarbonation ? Je pense qu'il faut être honnête, ça va être très, très faible dans la décarbonation de l'économie. Voilà, il faut le dire. Après, si ça marche, c'est la pierre philosophale. On transforme du plomb presque au sens propre en or. Donc, ça serait la pierre philosophale, ça serait formidable. Mais il faut dire aussi que ça va peser très, très, très, très peu dans la décarbonation de l'économie. Si on n'a pas cette franchise de le dire, je pense qu'on raconte des craques.

M. Jérôme LELOUARD - UPREN

Je pense qu'il faut quand même regarder aussi honnêtement les choses. Bien sûr qu'on n'est pas naïfs sur le sujet. En même temps, si on ne fait rien, il ne se passera rien. Un exemple tout simple. Il y a eu un reportage très intéressant ce week-end sur la croissance folle des *data centers* aux États-Unis. Ils sont alimentés comment aujourd'hui, les *data centers* aux États-Unis ? Uniquement par des turbines à gaz qui viennent du gaz de schiste. Moi, je préfère demain que nos *data centers* européens - puisque ça va être ça le sujet, notamment en France - ils soient potentiellement alimentés par des réacteurs de nouvelle génération. Et on décarbonera les *data centers* en Europe. Et à un moment donné, ils seront plus compétitifs que ceux des États-Unis qui seront totalement carbonés. Le mix énergétique, ce n'est pas un petit sujet. C'est la somme d'un ensemble de solutions qui fera qu'on sera au rendez-vous de 2050.

Pour rappel quand même, et ça a été dit tout à l'heure et je pense que c'est intéressant de le rappeler, aujourd'hui, les énergies renouvelables, elles ont trois conséquences. Elles génèrent du CO₂, elles augmentent le coût de l'électricité - et ça, en France particulièrement, on l'a parfaitement vu et toutes les

études d'aujourd'hui sont documentées. Et surtout, elles sont alternatives. Vous n'alimentez pas une industrie en 3/8,7/7 avec simplement du renouvelable. Il faut d'autres solutions complémentaires. Donc, ce n'est pas les SMR qui vont régler la décarbonation, ça va être une pierre à l'édifice comme d'autres.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Attendez, on va vous passer le micro. il faut quand même que la contradiction s'exprime...

M. Pascal HOUPLON - Participant

Oui, mais je ne peux pas laisser dire que les énergies renouvelables produisent du CO₂, c'est totalement faux. Il ne faut pas raconter de bêtises. Par contre, de la même façon, là, je vous rejoins tout à fait, il faut faire des efforts pour développer d'autres ressources énergétiques, pour faire face aux nouveaux usages, pour électrifier nos usages. Ça, on est tout à fait d'accord. On ne remet pas du tout ça en cause. Nous ne remettons pas du tout ça en cause. Nous appelons à la sobriété, à l'efficacité. L'électrification du parc automobile, c'est une solution d'efficacité énergétique. Il n'y a aucun doute là-dessus et on se rejoindra sans doute. Par contre, il ne faut pas dire que les énergies renouvelables produisent du carbone. Il ne faut pas dire que 2% de l'électricité ou 3% de l'électricité pour une technologie incertaine à l'horizon de 2050, ça va régler notre problème de transition énergétique. La centrale de Nogent produit plus...

M. Jérôme LELOUARD - UPREN

Je précise juste quand même parce que je crois que ça a été mal interprété. L'exemple est tout simple, les énergies renouvelables et le carbone. Vous prenez nos voisins allemands. Les Verts allemands ont convaincu leur gouvernement de supprimer le nucléaire. Ils n'étaient pas prêts à la transition énergétique. Qu'est-ce qu'ils ont fait ? Ils produisent massivement l'électricité avec de la lignite. Si la lignite, ce n'est pas de la production de CO₂, en complément du renouvelable, je ne sais pas ce que c'est. C'est ça le sujet.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Attendez, on va laisser madame Verrhiest s'exprimer et ensuite, on vous redonnera la parole...

Mme Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC - newcleo

Non, mais je voudrais juste, pour ne pas tomber dans la caricature... mais les propos de *newcleo*, ce n'est pas de dire qu'on est la solution unique et miracle sur la décarbonation en France. On contribue comme d'autres, comme d'autres porteurs des réacteurs innovants, les 11 startups qui ont été lauréates de *France 2030*, comme les acteurs historiques, on va apporter notre pierre à l'édifice, puisque vous preniez l'image de la construction d'un édifice. Oui, on sera une pierre parmi d'autres et on fera un mur et un bâtiment à partir de ça. Donc, on va contribuer. Et effectivement, ce qu'on dit, nous, c'est que notre technologie peut apporter une solution pour des industriels qui ont besoin d'énergie, qui sont des gros consommateurs en énergie ou qui ont besoin également de vapeur et de chaleur. On peut apporter à des industries, de la papeterie, de la métallurgie, de la sidérurgie, de la pétrochimie, une solution pour les décarboner. Bien sûr, ce ne sera pas suffisant, le projet *newcleo* n'est pas suffisant, mais un premier pas. Si on s'allie tous dans ce sens-là, effectivement, on arrivera à décarboner l'industrie française.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Allez. Oui, c'est promis...

M. Pascal HOUPLON - Participant

Je pense qu'il faudrait des... Comment on dit ? Une cellule de *fake news* pour essayer de tordre le coup à certaines choses qui sont sur le plateau, mais ce n'est pas grave. Par contre, j'aimerais savoir, Madame la responsable de *newcleo*, si effectivement, le chiffre que j'avance de 2 ou 3% est le bon.

Mme Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC - newcleo

C'est le chiffre qui est affiché dans le rapport RTE, tout à fait. Et alors 2, 3%, c'est mieux que zéro... Je pense qu'il ne faut pas tout... Arrêtons la caricature, d'opposer les choses.

M. Rémy COUCHON - CPDP

On ne va pas faire une bataille de chiffres.

Mme Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC - newcleo

On peut discuter, c'est très intéressant notre débat. Mais voilà. Qu'est-ce qui vaut mieux : ne rien faire ou faire un peu, selon vous ?

M. Rémy COUCHON - CPDP

Oui, prenez le micro.

M. Pascal HOUPLON - Participant

Désolé si je semble caricatural, je ne suis pas du tout caricatural, je ne dis absolument pas, et je le répète, qu'il ne faut rien faire. Je dis qu'il faut être précis sur les chiffres, dire ce que représente ce projet *newcleo* dans la décarbonation de l'économie. Voilà, c'est tout ce que je dis.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Apparemment, vous êtes d'accord sur les chiffres. Le sujet est clos.

M. Pascal HOUPLON - Participant

Mais dire que je suis caricatural est un peu désagréable.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Oui, peut-être. Peut-être d'autres questions ? Madame. Madame Tenot.

Mme Sarah TENOT – Participante

Je sens que monsieur Pavard regrettait que je ne prenne pas la parole. Je suis Sarah Tenot, le maire de Marnay-sur-Seine, une des communes impactées, peut-être impactée un jour par le projet *newcleo*. Donc, j'interviens parce que je voudrais faire pendant à l'ancien maire de Pont-sur-Seine qui a pris la parole tout à l'heure et qui est tout à fait partisan du projet *newcleo*. Donc moi, je voudrais réitérer et réaffirmer très fort mon opposition au projet *newcleo*. Voilà, donc je continue à m'opposer à ce projet.

Et j'ai deux questions à vous poser. Récemment, il y a eu un article dans La Tribune qui avait l'air de dire que vous n'alliez plus être soutenu par *France 2030*, nucléaire phase 2. Je voulais savoir est-ce que vous avez une information à ce propos ou pas ? Et j'ai une autre question. J'ai appris que vous êtes en train de

développer des projets aux États-Unis et que pour financer ce projet, vous allez passer par un véhicule boursier qui s'appelle un SPAC. Ce SPAC s'appelle *New World Investment Corp* 3. Et je voulais savoir si vous alliez utiliser l'argent récolté dans ce SPAC pour financer l'usine de MOX prévue dans l'Aube, sachant que ce SPAC est immatriculé aux Îles Caïman, qui sont connues pour être un paradis fiscal.

Mme Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC - newcleo

Je vais répondre aux deux questions. On revient effectivement sur cet article de La Tribune, journal qui me paraît lu de façon assidue, peut-être moins que les Échos, et donc je vais répondre avec ces deux grands journaux nationaux. La Tribune a effectivement publié il y a quelques jours un article dans lequel il émettait des doutes sur notre éligibilité ou succès sur la phase 2 de *France 2030*. Je vais revenir à des faits uniquement des faits. Les instructions sur la phase 2 sont en cours. Il y a eu des premiers lauréats qui ont été annoncés d'ailleurs au Sommet mondial de l'énergie nucléaire, puisque le gouvernement a choisi d'instruire les réacteurs calogènes pour commencer. Calogena et Jimmy sont lauréats de cette phase 2. Les instructions sont en cours. Nous-mêmes, nous avons été auditionnés, et ça, c'est un fait, le 21 avril dernier. Et le dossier est en instruction. Il y a eu des rumeurs diffusées par La Tribune et d'ailleurs, rumeurs qui ont été démenties par le Secrétaire général à l'investissement rattaché à Matignon.

Je vais vous citer l'article des Échos du lendemain dans lequel Bruno Bonnell s'exprime et dit : "La décision n'est pas rendue, déclare aux Échos Bruno Bonnell, le secrétaire général pour l'investissement rattaché à Matignon, qui balaie les rumeurs. À ce stade, nous sommes en attente et nous espérons avoir un signal positif du gouvernement français." Emmanuel Macron le disait après le Sommet de l'énergie nucléaire, sur la contribution à la fermeture du cycle du combustible, il souhaitait que les acteurs du nouveau nucléaire et les acteurs innovants, émergents aient leur place et *newcleo*, on espère, trouvera cette place-là.

Sachant que pour nuancer *France 2030*, même si ce signal politique est pour nous stratégique et essentiel pour nous, notre développement, rappeler que *France 2030* est assortie de subventions. Je crois que c'est monsieur Denis qui le disait, et on est tous conscients des difficultés économiques que vit notre pays, des budgets qui sont resserrés partout. Vous avez aussi lu dans la presse que les budgets de *France 2030* sont rabotés de façon très intensive et qu'il y aura moins de millions que ce qui était prévu au démarrage. Dans les subventions qu'on a eues pour la première phase, c'est 19 millions de subventions, dont 5 sont finalement de la mobilisation du CEA à nos côtés pour différents enjeux de qualification et de partage d'expérience. Donc, mettons 15 millions à peu près en argent de subventions rentrant sur le projet *newcleo*, sur 645 millions levés par *newcleo* et des projets soumis au débat à 3 milliards. Donc cette subvention est importante, un bon signal, mais dans le modèle économique, n'est largement pas suffisante. Je pense que les chiffres pensent d'eux-mêmes. Ça, c'était le premier point.

Ensuite, vous avez vu que dans la stratégie et sur le modèle économique de *newcleo*, je crois qu'Elisabeth Rizzotti et Kevin Moneron pour *newcleo* reviendront sur le sujet de façon détaillée le 10 juin prochain, puisqu'il y a un webinar qui est dédié à ce sujet. Vous pourrez poser toutes vos questions et ce sera parfaitement traité. Effectivement, il a été annoncé par voie de presse, notamment, que *newcleo* a envisagé de rentrer en bourse aux États-Unis. Sur ce sujet, sachez qu'on est dans une procédure financière particulière avec des règles strictes de communication. Je vais faire l'effort de répondre à votre question, mais je vous invite pour tous les détails sur ce sujet à écouter le webinar du 10 juin et à vous référer sur notre site internet. Il y a un onglet *Investisseur* où vous avez un communiqué de presse très détaillé qui détaille ça.

Les SPAC sont un outil qui est connu pour rentrer en bourse de façon rapide, je dirais, pour des grands projets mondiaux, notamment énergétiques, qui ont besoin d'aller vite, puisque le temps est un enjeu stratégique pour tous les acteurs innovants, notamment les acteurs privés. Aujourd'hui, si on regarde l'ensemble des SPAC au niveau mondial, 95% des SPAC qui ont été immatriculés dans les années 2024, 2025 et les derniers mois, sont immatriculés aux Îles Caïman. Vous les avez évoquées, effectivement, dans l'inconscient collectif et dans le passé, les Îles Caïman étaient entachées d'une certaine réputation. Aujourd'hui, les Îles Caïman ne font pas partie de la liste noire des paradis fiscaux. Je vous invite à regarder d'ailleurs la liste du Conseil de l'Europe publiée en 2020 à ce sujet. Et dans ces dispositifs financiers, finalement, cette géographie des Îles Caïman est légitime et commune pour immatriculer. *newcleo* continue d'exister. Il y a cette fusion pour rentrer en Bourse, mais nous restons une société française avec un siège

à Paris, des employés, 330 employés qui seront à Paris, qui sont en France et qui resteront en France, avec des déclarations des bénéficiaires de nos employés, de nos dirigeants qui seront faits dans les règles en toute transparence et dans le respect de la réglementation.

Et pour votre troisième question qui était : Est-ce que finalement, les investissements américains vont servir à financer une partie de l'installation prévue en France ? Ces financements américains nous permettent effectivement d'acquiescer des financements diversifiés et des investissements massifs, mais également des partenariats stratégiques et un développement économique et technologique qui sera accéléré sur ce territoire puisqu'on a cette opportunité d'ouverture du Gouvernement Trump à la fermeture du cycle avec une volonté d'aller vite. Et effectivement, que ce soient ces apports technologiques de partenariats et financiers, ça vient aussi soutenir les projets français. Donc oui, clairement, ça va nous permettre aussi de poursuivre la mise en œuvre de cette feuille de route au niveau français et au niveau européen.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Merci de toutes ces précisions. D'autres questions, Monsieur Lemetais, puisque tout à l'heure, on n'est pas allé jusqu'au bout de vos interrogations. Allons-y.

M. Éric LEMETAIS - Participant

J'attends toujours un peu des précisions sur la matière, parce qu'il y a 53 tonnes de Pu qui sont sur étagère, qui appartiennent à Orano, à EDF. Si vous faites tourner vos usines en quelques années, il n'y en a plus. Donc, vous allez faire comment pour avoir du plutonium derrière ? Vous arrêtez les usines, vous licenciez tout le monde ou vous avez une solution derrière ?

M. Rémy COUCHON - CPDP

On revient sur le plutonium...

M. Éric LEMETAIS - Participant

C'est un peu l'élément principal de l'usine de MOX.

Mme Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC - newcleo

Non, mais tout à fait. On va revenir et puis je pense que...

M. Éric LEMETAIS - Participant

Ce n'est pas avec de l'eau et de la terre qu'on va faire du MOX...

Mme Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC - newcleo

Il faut de l'uranium appauvri qu'on a en grosse quantité en France....

M. Éric LEMETAIS - Participant

Qu'Orano a en grosse quantité en France.

Mme Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC - newcleo

Oui, que nous avons sur le territoire français, en grosse quantité en France, vous avez raison, et du plutonium. Il y a du plutonium isolé sur étagère, si je peux me permettre l'expression, qui est disponible et dont une partie est utilisée pour produire du MOX pour les réacteurs de puissance qui sont actuellement en service et dont une partie pourrait être libérée pour les réacteurs innovants et notamment les réacteurs de *newcleo*. Il y a aussi des combustibles usés, il y a 19 000 tonnes de combustibles usés en Europe, puisqu'il n'y a pas que la France qui... Si. Et qu'il y a des projets avec d'autres pays européens pour aller retraiter ces combustibles et obtenir le plutonium pour fabriquer des combustibles. Et puis, de toute façon, au niveau de notre technologie, il est prévu un multi-recyclage et nos combustibles vont transformer du plutonium, en produire aussi, même si on sera légèrement sous-générateur sur... en tout cas, le projet qui est soumis à débat public.

Et donc nos combustibles à terme seront retraités. C'était une des questions que vous posiez également tout à l'heure. Je sais que vous allez y revenir en disant : Aujourd'hui, quelles sont les conditions de retraitement de vos futurs combustibles ? C'est écrit dans le dossier des maîtres d'ouvrage. Effectivement, ce qui est prévu, c'est d'avoir une phase d'entreposage des combustibles dans l'attente que les installations de retraitement d'acteurs historiques installés pour ces réacteurs à neutrons rapides soient mis en actif. Ça fait l'objet de discussions avec ces opérateurs-là aujourd'hui et à terme, ils seront retraités pour re-renter dans le cycle et faire une boucle et être autoalimentés.

M. Éric LEMETAIS - Participant

Sur la production de plutonium, il ne reste quasiment rien, puisque le plutonium produit tous les ans est quasiment utilisé à 90% par Melox. En gros, il ne vous reste quasiment rien pour faire tourner vos usines. Et sur le retraitement, actuellement, Orano n'est pas en capacité de retraiter vos combustibles, pas avant 2055 ou 50... Comment vous faites économiquement pour tenir jusque-là sans Pu, sans possibilité de recyclage ? Parce que vous allez quand même en utiliser beaucoup. Comment vous faites ? Parce que là, on est en train de parler d'un modèle économique. Je vois bien que tout le monde est content autour de la table ronde, on va créer des emplois, mais on va créer des emplois combien de temps ? Si dans cinq ans, il n'y a plus de Pu pour alimenter *newcleo*, qu'est-ce que vous faites ? Vous allez avoir une usine avec du plutonium sur vos terres. La garder en état avec la surveillance par rapport à du Pu, ça vous coûtera une fortune. *newcleo* est quand même un investisseur privé. Le but, c'est de dégager de l'argent à un moment. Voilà, c'est ça, c'est les questions.

Mme Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC - *newcleo*

Je suis désolée, on est en désaccord sur les chiffres et sur le pourcentage d'utilisation par Melox du plutonium disponible. Je ne sais pas si vous parlez au nom de la direction d'Orano ou en votre nom propre, mais nous n'avons pas les mêmes chiffres. Je crois qu'il faut reversionner la conférence du 16 avril dernier où monsieur Romary évoquait d'autres chiffres que les vôtres. Je crois que monsieur Romary était mandaté par Orano pour s'exprimer.

M. Éric LEMETAIS - Participant

Monsieur Romary a évoqué 53 tonnes... J'ai le papier là, s'il y en a qui veulent le voir. Le bilan comptable qu'a annoncé monsieur Romary d'Orano, c'est 53 tonnes de Pu sur étagère actuellement. Le reste, c'est, ou des assemblages qui n'ont pas été retraités de MOX. Donc ce n'est pas du plutonium, ce n'est pas de la matière qui est utilisable. La seule matière utilisable actuellement, c'est potentiellement ce qui est sur étagères, qui est américié, qui nécessiterait potentiellement d'être retraité. Et le reste, c'est des assemblages, il n'y a pas de matière. Vous pouvez dire ce que vous voulez, 19 000 tonnes, effectivement, potentiellement, vous avez 19 000 tonnes d'assemblages qui vont dégager 1% de Pu s'ils sont retraités. La seule capacité de retraitement en France, c'est Orano. On est quasiment au maximum des capacités des usines actuelles et les prochaines arriveront en 2050, 55.

Mme Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC - *newcleo*

Mais on le sait. Déjà, je vous redis, je ne suis pas d'accord avec les chiffres et vous regarderez les chiffres qui ont été présentés par monsieur Romary. On n'était pas sur ces chiffres-là. On a besoin au démarrage de plutonium, effectivement. Ce plutonium, aujourd'hui, on sait qu'il est disponible. Il y a des échanges pour pouvoir y accéder. Il y aura une phase d'entreposage de nos combustibles dans l'attente que les futures installations de retraitement d'Orano soient en actif. Il y a des discussions avec Orano sur le sujet. On est conscient de cela et il va y avoir de toute façon avec le stock de combustible usé du retraitement et les installations existantes sont en service, vont produire encore du combustible usé. Donc, on a un cycle qui, de toute façon, nous permet de se projeter sur plusieurs années.

M. Éric LEMETAIS - Participant

Non. Là, les chiffres 53 tonnes qui appartiennent à Orano et à EDF. Et il y a 12 tonnes de Pu étranger qui sont stockées à La Hague, qui vont repartir sous forme de combustibles MOX au Japon. Ça, c'est les chiffres de monsieur Romary, donc je ne mens pas. Le reste, c'est des assemblages. Orano ne traite pas le MOX. Il y a je ne sais pas combien de centaines de combustibles MOX qui ont été en réacteur, qui ne peuvent pas être retraités parce que sinon, notre capacité de retraitement est diminuée. Donc, vous n'avez pas de matière. C'est faux. Vous ne pouvez pas dire que je mens. C'est faux, vous n'avez pas de matière. Potentiellement pour quelques années, vous pouvez faire une usine, laisser miroiter les gens, faire une usine, mais derrière, vous n'êtes pas en capacité d'exploiter votre usine dans 5, 10, 15 ans et surtout d'alimenter 60 réacteurs.

Mme Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC - newcleo

Je ne sais pas si vous voulez que pendant une demi-heure, on se fasse un *ping-pong* en disant qu'on n'est pas d'accord l'un et l'autre.

M. Éric LEMETAIS - Participant

Non, mais de toute façon, moi, je vais devoir repartir, mais à un moment donné, il faut avoir les vrais chiffres. Les vrais chiffres, c'est que vous citez, monsieur Romary...

Mme Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC - newcleo

Je vous invite encore une fois à télécharger la fiche thématique sur la matière validée d'ailleurs qui a été transmise aux opérateurs historiques où les chiffres sont différents des vôtres...

M. Éric LEMETAIS - Participant

Vous citez monsieur Romary et vous me citez une fiche...

Mme Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC - newcleo

...Et à regarder les consommations de plutonium et les productions de plutonium qui sont associées. Et tout ceci est clairement expliqué sur le site du débat public, donc lisez la fiche thématique, s'il vous plaît.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Je crois qu'on va arrêter parce que de toute façon, on ne tombera certainement jamais d'accord avec ce...

M. Laurent PAVARD - CPDP

Moi, je voulais juste dire que les chiffres donnés par monsieur Lemetais sont corrects puisque c'est ceux qui ont été communiqués par Orano le 16 avril.

M. Éric LEMETAIS - Participant

Mais oui. Le 16 avril.

M. Laurent PAVARD - CPDP

Voilà, il y a le stock, effectivement. On ne sait pas exactement quelle est la proportion appartenant à EDF et à Orano. Ils ne donnent pas de détails patrimoniaux. On ne sait pas combien en a Orano, combien en a EDF. Je pense que le gros propriétaire, c'est EDF. Qu'est-ce qu'EDF voudra en faire ? Après, il faudra voir combien d'années vous pouvez tourner en supposant que vous ayez accès à ça. Et puis, vous avez les flux annuels qui sont de l'ordre de 10, 11 tonnes, ça dépend des années.

M. Éric LEMETAIS - Participant

10, 11 tonnes qui sont utilisés à Melox.

M. Laurent PAVARD - CPDP

Voilà. Et donc savoir ce qui passe à Melox ou pas. Ça a été évoqué le 5 mai également. Monsieur Calpena, lui, voyait une marge de 2 tonnes par an. C'est ce qu'il nous a dit. Tout ça aujourd'hui, je l'ai dit tout à l'heure, on a à ce stade un point qui n'est pas résolu sur l'accès à la matière. On en parlera, on le mettra dans notre compte rendu.

M. Éric LEMETAIS - Participant

Monsieur Pavard, je vais juste finir...

M. Laurent PAVARD - CPDP

Il faut voir aussi sur le long terme. Évidemment, quand on se lance dans le nucléaire, on ne travaille pas sur 5 ans, on travaille sur 20, 30, 40 ans. Mais bon, effectivement, il y a une phase intermédiaire. Quel est votre rythme de développement ? J'espère qu'on pourra évoquer ça le 10 juin, parce que c'est assez fondamental.

M. Éric LEMETAIS - Participant

Si newcleo a fait les calculs par rapport à l'année où Melox a fait 50 tonnes, effectivement, de la matière, il va en rester, puisqu'on n'a pas utilisé tout, on n'arrivait pas à produire. Depuis quelques années, on produit, on va revenir à entre 100 et 120 tonnes d'assemblage pour Melox... pour EDF, on va quasiment griller tout le Pu qui est produit à La Hague.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Oui. Donc, on va clôturer ce débat d'experts et de quantités disponibles et à quel moment et dans quelles conditions. Peut-être une dernière question d'ordre général sur le projet newcleo, sur notamment l'usine de combustibles de manière générale. Monsieur Lolo... Peut-être un complément.

M. David LOLO - Fabrique des industries

Merci. Re-bonjour. Quelles sont vos relations avec EDF sur la centrale à 5 km. Est-ce qu'il y a des synergies de matières ou autres qui sont déjà en place ou qui s'apprêtent à se mettre en place ?

Mme Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC - newcleo

Non, il n'y a pas de synergie de matières. Ça, ça se discute avec le niveau national. Je l'ai dit tout à l'heure, il y a un Comité de pilotage départemental inter-projets industriels qui a été mis en place avec les acteurs de la filière déjà présents, dont EDF fait partie de ce comité de pilotage. Il y a des échanges avec la centrale. On a eu des échanges avec le directeur avant le lancement du débat public. Et EDF, il y a des relations entre newcleo et EDF au travers de contrats sur différents sujets techniques, notamment, pour accompagner le développement du projet.

M. Rémy COUCHON - CPDP

Peut-être une dernière question et on clôturera ce forum. Des compléments chez nos invités... Écoutez, on va clôturer ce forum, cette table ronde, en vous remerciant de l'excellente tenue des échanges. Et j'espère que pour le public, les éléments avancés par nos invités des différentes tables rondes par newcleo vous auront éclairés sur le projet. Merci à vous.

M. Laurent PAVARD - CPDP

Juste avant que nous nous quittions, d'abord, nous vous invitons à venir partager un rafraîchissement. Également, j'appelle votre attention sur les deux réunions qui nous restent à organiser, indépendamment de ce que nous ferons sur les marchés, etc. Le 10 juin, une réunion très importante aura lieu sur le modèle économique. On va revenir sur certains aspects qui ont été évoqués ce soir. Nous aurons la présence de madame Rizzotti, qui est l'une des cofondatrices de l'entreprise et qui est parfaitement experte dans son domaine. Donc, je pense que ça sera intéressant. Et nous aurons également un éclairage d'experts d'un cabinet d'études qui s'appelle EY Parthénon, qui a fait un rapport il y a deux ans sur la place des petits réacteurs. Et donc, je pense qu'on aura une séance qui sera intéressante. Merci beaucoup de votre présence et à bientôt. [*Applaudissements*]